

Rapport d'évaluation sur
**LES POLLINISATEURS,
LA POLLINISATION
ET LA PRODUCTION
ALIMENTAIRE**

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS



RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS DE L'ÉVALUATION DE LA PLATEFORME INTERGOUVERNEMENTALE SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES (IPBES) DES POLLINISATEURS, DE LA POLLINISATION ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Copyright © 2016, Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)

ISBN: 978-92-807-3568-0

Job Number: DEW/1990/NA

Reproduction

Cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, dans un but éducatif ou non lucratif, sans permission spéciale du détenteur du copyright, dans la mesure où les sources sont citées. Le Secrétariat de l'IPBES souhaiterait recevoir une copie de toute publication qui utiliserait cette publication comme source.

Cette publication ne peut être revendue ou utilisée à aucune fin commerciale sans la permission écrite préalable du Secrétariat de l'IPBES. Les demandes de permission, ainsi qu'une déclaration d'intention et l'envergure de la reproduction doivent être envoyées au Secrétariat de l'IPBES.

L'utilisation d'informations provenant de cette publication à des fins publicitaires n'est pas autorisée.

Les désignations employées ou les présentations faites ne sous-entendent aucunement l'expression d'une quelconque opinion de la part de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sur le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, de son autorité, de la délimitation de ses frontières ou limites, de la désignation de son nom ou de ses alliances.

Références à la documentation source

Les références à des chapitres mentionnées dans les accolades (par exemple {2.3.1, 2.3.1.2, 2.3.1.3}) correspondent à la documentation source, c'est-à-dire aux sections des chapitres du rapport d'évaluation de l'IPBES sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. Une référence à la documentation source est une description au sein des textes correspondants de ces chapitres, reflétant l'évaluation du type, de la quantité, de la qualité et de la cohérence des données probantes et le degré d'accord pour une déclaration ou un message clé particulier.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)
IPBES Secretariat, UN Campus
Platz der Vereinten Nationen 1, D-53113 Bonn, Allemagne
Tél : +49 (0) 228 815 0570
Email : secretariat@ipbes.net
Site internet : www.ipbes.net

Crédits photo :

Couverture : Shutterstock_A Grycko / Shutterstock_A Itair / Shutterstock_A M Allport / Shutterstock_Grafvision / Shutterstock_A Havelaar

P.4 : UNEP (*E Solheim*) / UNESCO_M Ravassard (*I Bokova*) / FAO (*J Graziano da Silva*) / UNDP (*Helen Clark*)

P.7 : Shutterstock_V Kisel

P.9 : B Taubert / Shutterstock_Z Radojko / Shutterstock_Ownzaa / Mola image: « *Le peuple Guna détient collectivement le droit d'utilisation de cette image et l'Assemblée générale guna a autorisé son utilisation d'après la Résolution n°1 du 22 novembre 2002, émise par le Département du registre de la propriété industrielle du Ministère du Commerce et de l'Industrie* ». / A Hendry

P.11 : Shutterstock_4motion / Shutterstock_Artens/ Shutterstock_J Tkaczuk / Shutterstock_G Gillies

P.13 : Shutterstock_M Mecnarowski

Figure SPM 1 : Rob White (*Amegilla cingulate*) ; Anton Pawn (*Bombus terrestris*, *Gerbillurus paebe*, *Bombus dahlbomii*) ; Giorgio Venturieri (*Melipona fasciculata*, *Epicharis rustica*) ; Tom Murray (*Bombus impatiens*, *Bombus ternarius*) ; Dino Martins (*Apis cerana*, *Meliponula ferruginea*, *Junonia almanac*, *Xylocopa caerulea*, *Nephele comma*, *Cinnyris mariquensis*) ; Stephen D.Hopper (*Cercartetus concinnus*) ; Francis L. W. Ratnieks (*Apis mellifera*) ; Jilian Li (*Bombus rufasciatus*) ; Kim Wormald www.liralirra.com (*Trichoglossus moluccanus*) ; Hajnalka Szentgyorgyi (*Bombus lapidarius*) ; Jason Gibbs (*Anthidium manicatum*) ; Mick Talbot (*Helophilus pendulus*) ; David Inouye (*Selasphorus platycercus*) ; J. Scott Altenbach (*Leptonycteris yerbabuena*) ; Ivan Sazima (*Euphonia pectoralis*, *Trachylepsis atlantica*)

P.33 : Shutterstock_N Nachiangmai

Design graphique :

MH DESIGN / Maro Haas
Yuka Estrada
Ralph Percival / Ralph Design

Appui à la traduction :

Fondation française pour la recherche sur la biodiversité (Agnès Hallosserie)

Ce rapport peut être visualisé et téléchargé en format PDF à l'adresse suivante : www.ipbes.net

Rapport d'évaluation sur

LES POLLINISATEURS, LA POLLINISATION ET LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS

AUTEURS :

Simon G. Potts, Vera Imperatriz-Fonseca, Hien T. Ngo, Jacobus C. Biesmeijer, Thomas D. Breeze, Lynn V. Dicks, Lucas A. Garibaldi, Rosemary Hill, Josef Settele et Adam J. Vanbergen

LE PRÉSENT RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS DEVRAIT ÊTRE CITÉ COMME SUIT :

IPBES (2016) : Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. S. G. Potts, V. L. Imperatriz-Fonseca, H. T. Ngo, J. C. Biesmeijer, T. D. Breeze, L. V. Dicks, L. A. Garibaldi, R. Hill, J. Settele, A. J. Vanbergen, M. A. Aizen, S. A. Cunningham, C. Eardley, B. M. Freitas, N. Gallai, P. G. Kevan, A. Kovács-Hostyánszki, P. K. Kwapong, J. Li, X. Li, D. J. Martins, G. Nates-Parra, J. S. Pettis et B. F. Viana (eds.). Secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, Bonn, Allemagne. 36 pages.

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

AYANT SUPERVISÉ LA RÉALISATION DE CETTE ÉVALUATION :

A. Báldi, A. Bartuska (Groupe d'experts multidisciplinaire) ; I. A. Baste, A. Oteng-Yeboah, R. T. Watson (Bureau).

AVANT-PROPOS

L'objectif de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques est de fournir aux Etats, au secteur privé et à la société civile des évaluations scientifiquement crédibles, indépendantes et actualisées des connaissances disponibles afin de prendre des décisions informées, au niveau local, national et international.

Cette évaluation des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire a été menée par des experts issus de toutes les régions du monde, qui ont analysé un grand ensemble de connaissances comprenant environ 3 000 publications scientifiques. Elle représente l'état de nos connaissances sur cette question. Ses chapitres et leurs résumés exécutifs ont été acceptés et son résumé à l'intention des décideurs approuvé, par la plénière de l'IPBES lors de sa quatrième session (22-28 février 2016, Kuala Lumpur, Malaisie).

Ce rapport fournit une évaluation critique de l'ensemble des problèmes auxquels les décideurs sont confrontés, dont la valeur du service de pollinisation et des pollinisateurs, l'état, les tendances et les menaces pesant sur les pollinisateurs et la pollinisation, et des options en matière de politique et de gestion pour y répondre. Il conclut que les pollinisateurs, qui sont importants d'un point de vue économique ou social, sont de plus en plus menacés par les activités humaines, y compris le changement climatique, avec des diminutions observées dans l'abondance et la diversité des pollinisateurs sauvages. Cependant, le rapport présente aussi un large éventail d'options de réponse et de gestion qui sont disponibles pour stopper le déclin des pollinisateurs. L'évaluation conclut que 75% de nos cultures alimentaires et près de 90% des plantes sauvages à fleurs dépendent, au moins en partie, de la pollinisation par les animaux, et qu'une grande diversité de pollinisateurs sauvages est essentielle pour la pollinisation, même lorsqu'il y a présence d'un nombre important d'abeilles domestiques.

Cette évaluation traite de deux points très controversés et politiques : (i) les effets létaux et sublétaux des pesticides, y compris les néonicotinoïdes, sur les abeilles sauvages

L'évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire entreprise sous les auspices de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a pour but d'analyser la pollinisation animale, en tant que service écosystémique de régulation sous-tendant la production alimentaire, dans le contexte de sa contribution aux bienfaits que l'homme reçoit de la nature et à la réalisation d'une bonne qualité de vie. À cette fin, elle met l'accent sur le rôle des pollinisateurs natifs et domestiques, l'état et les tendances des pollinisateurs, les réseaux pollinisateurs-plantes et la pollinisation, les facteurs de changements, les impacts sur le bien-être humain, la production alimentaire face aux déclinés et aux déficits de la pollinisation et l'efficacité des interventions menées pour y remédier.

Le rapport présentant les résultats de l'évaluation est disponible dans le document IPBES/4/INF/1/Rev.1. Le présent document, établi à l'intention des décideurs, résume les informations figurant dans ce rapport.



et domestiques ; et (ii) les effets directs et indirects des organismes génétiquement modifiés sur différents pollinisateurs. L'évaluation conclut que des preuves récentes montrent l'impact des néonicotinoïdes sur la survie et la reproduction des pollinisateurs sauvages dans des conditions réelles d'exposition au champ, mais que les effets sur les colonies d'abeilles à miel domestiques sont contradictoires. L'évaluation conclut que plus de recherches doivent être menées pour évaluer l'impact des organismes génétiquement modifiés sur les pollinisateurs. Le fait que l'évaluation puisse traiter de ces questions contentieuses de manière équilibrée et crédible démontre la valeur d'une évaluation indépendante des données probantes.

Bien que l'on en sache beaucoup sur les pollinisateurs et la pollinisation, il reste encore des incertitudes scientifiques majeures qui doivent être traitées par les programmes de recherche nationaux et internationaux.

L'IPBES est heureux de voir que l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA en anglais) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a déjà réfléchi aux implications de cette évaluation pour le travail mené dans le cadre de la Convention, prenant note de l'importance des pollinisateurs et de la pollinisation pour tous les écosystèmes terrestres, y compris ceux hors des systèmes agricoles et de production alimentaire, et reconnaissant la pollinisation comme étant une fonction clé des écosystèmes, centrale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Il est attendu que la Conférence des parties de la Convention adopte lors de sa treizième réunion plus tard cette année une décision sur les pollinisateurs et la pollinisation, fondée sur les recommandations du SBSTTA et l'évaluation IPBES, qui seront également pertinentes pour une décision plus générale sur l'intégration de la biodiversité dans les politiques, plans, programmes et outils économiques du secteur agricole.

Par conséquent, l'évaluation devrait jouer un rôle déterminant pour informer la prise de décision à l'échelle nationale et internationale, y compris dans le contexte

de la poursuite de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous souhaiterions souligner l'excellent travail des co-présidents, les professeurs Simon G. Potts et Vera Imperatriz-Fonseca, et des auteurs coordonnateurs principaux, des auteurs principaux, des éditeurs-réviseurs, des auteurs collaborateurs et des examinateurs, et les remercier chaleureusement pour leur implication. Nous voudrions également remercier chaleureusement Hien T. Ngo pour son excellent appui technique. Enfin, nous souhaiterions remercier le Professeur Zakri Abdul Hamid, le premier président de l'IPBES, pour son excellent encadrement et son engagement en faveur de la biodiversité. Sans leur passion et leur dévouement, ce rapport n'aurait pas été possible.

Il ne fait aucun doute que cette première évaluation thématique de l'IPBES a atteint ou dépassé le niveau établi par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en ce qui concerne une évaluation crédible, de haute qualité, pertinente pour les politiques mais non prescriptive. Elle place la barre haut pour les évaluations thématique (dégradation et restauration des terres), régionales et globale de l'IPBES qui sont en cours de réalisation.

Sir Robert T. Watson

Président de l'IPBES

Anne Larigauderie

Secrétaire exécutive de l'IPBES

DÉCLARATIONS DES PARTENAIRES CLÉS



“ La menace croissante pesant sur les pollinisateurs, qui jouent un rôle important pour la sécurité alimentaire, est un autre exemple incontestable de la manière dont les hommes sont connectés à notre environnement et montre à quel point notre destin est lié à celui de la nature. Alors que nous œuvrons pour la sécurité alimentaire, il est important de s'atteler à ce défi en prenant en compte les impacts environnementaux qui sous-tendent le problème. Le développement durable, y compris l'amélioration de la sécurité alimentaire pour la population mondiale, exige une approche qui comprend l'environnement. ”

Erik Solheim
Directeur exécutif
Programme des Nations unies pour
l'environnement (PNUÉ)



“ Pour la première fois dans le cadre du rapport de l'IPBES sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire, les connaissances scientifiques et autochtones ont été réunies afin d'évaluer un service important dépendant de la biodiversité, la pollinisation, en soutien à la sécurité alimentaire et sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'UNESCO est heureux d'avoir directement contribué à cet effort. ”

Irina Bokova
Directrice générale
Organisation des Nations unies pour
l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)



“ Les services de pollinisation sont des « intrants agricoles » qui assurent la production des cultures. Tous les agriculteurs, en particulier les petits propriétaires et les fermes familiales du monde entier, bénéficient de ces services. Améliorer la densité et la diversité des pollinisateurs a un impact positif direct sur les rendements des cultures, et promeut en conséquence la sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est pourquoi améliorer les services des pollinisateurs est important pour atteindre les Objectifs du développement durable et aider les petits agriculteurs à s'adapter au changement climatique. ”

José Graziano da Silva
Directeur général
Organisation des Nations unies pour
l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Les défis de développement complexes et intégrés auxquels nous faisons face aujourd'hui exigent que la prise de décision soit fondée sur une science robuste et prenne en compte les savoirs autochtones et locaux. Tenir compte de la science sur des thèmes tels que la pollinisation contribuera à mieux informer les choix politiques qui protégeront les services écosystémiques importants à la fois pour la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté. Le PNUD contribue de manière proactive à favoriser le dialogue entre scientifiques, décideurs et praticiens sur ce sujet et d'autres qui lui sont liés, soutenant les pays dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Helen Clark
Administratrice
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

TABLE DES MATIÈRES

page 2

AVANT-PROPOS

page 4

DÉCLARATIONS DES PARTENAIRES CLÉS

page 9

PRINCIPAUX MESSAGES

- A. Valeurs des pollinisateurs et de la pollinisation
- B. État et tendances des pollinisateurs et de la pollinisation
- C. Déterminants du changement, risques et opportunités, et options en matière de politique et de gestion

page 13

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES POLLINISATEURS, LA POLLINISATION ET LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

- A. Valeurs des pollinisateurs et de la pollinisation
- B. État et tendances des pollinisateurs, de la pollinisation et des cultures et plantes sauvages qui dépendent des pollinisateurs
- C. Déterminants du changement, risques et opportunités, et options en matière de politique et de gestion

page 33

APPENDICES

APPENDICE 1

Termes qui sont essentiels pour comprendre le résumé à l'intention des décideurs

Principaux éléments du cadre conceptuel de la Plateforme

APPENDICE 2

Indication du degré de confiance



A close-up photograph of a yellow flower, likely a sunflower, with a dark brown center. The petals are bright yellow and slightly blurred, creating a soft, warm atmosphere. The background is a gradient of green and yellow, suggesting a natural outdoor setting.

PRINCIPAUX MESSAGES

PRINCIPAUX MESSAGES

A. VALEURS DES POLLINISATEURS ET DE LA POLLINISATION

1 La pollinisation animale joue un rôle vital en tant que service écosystémique de régulation dans la nature. À l'échelle mondiale, près de 90 % des plantes sauvages à fleurs dépendent, au moins en partie, du transfert de pollen par les animaux. Ces plantes sont essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes, car elles fournissent de la nourriture, forment des habitats et apportent d'autres ressources à de nombreuses autres espèces.

2 Plus des trois quarts des principales catégories de cultures vivrières mondiales dépendent dans une certaine mesure de la pollinisation animale pour ce qui est du rendement et/ou de la qualité. Les cultures qui dépendent des pollinisateurs contribuent au volume de la production mondiale à hauteur de 35 %.

3 Étant donné que les cultures qui dépendent des pollinisateurs sont tributaires de la pollinisation animale à des degrés divers, on estime que 5 à 8 % de la production agricole mondiale actuelle, représentant une valeur marchande annuelle de 235 à 577 milliards de dollars (en 2015, dollars des États-Unis¹) à l'échelle mondiale, est directement attribuable à la pollinisation animale.

4 L'importance de la pollinisation animale varie considérablement selon les cultures, et donc selon les économies agricoles régionales. Bon nombre des cultures de rendement les plus importantes au plan mondial sont dépendantes des pollinisateurs et bénéficient de la pollinisation animale en termes de rendement ou de qualité et constituent des produits d'exportation majeurs dans les pays en développement (par ex., le café et le cacao) et les pays développés (par ex., l'amande), fournissant de l'emploi et des revenus à des millions de personnes.

5 Les produits alimentaires qui dépendent des pollinisateurs contribuent pour beaucoup à une alimentation humaine saine et à une bonne

nutrition. Parmi les espèces dépendant des pollinisateurs figurent de nombreuses cultures de fruits, légumes, graines, noix et oléagineux, qui apportent de nombreux micronutriments, vitamines et minéraux à l'alimentation humaine.

6 La grande majorité des espèces pollinisatrices sont sauvages, comprenant plus de 20 000 espèces d'abeilles, certaines espèces de mouches, papillons de jour et de nuit, guêpes, scarabées, thrips, oiseaux, chauves-souris et autres vertébrés. L'élevage de certaines espèces d'abeilles est largement répandu, notamment l'abeille à miel occidentale² (*Apis mellifera*), l'abeille à miel orientale (*Apis cerana*), certains bourdons, certaines abeilles sans aiguillon et quelques abeilles solitaires. L'apiculture représente une source de revenus importante pour de nombreuses populations rurales. L'abeille à miel occidentale est l'espèce pollinisatrice dont l'élevage est le plus répandu dans le monde et il existe, à l'échelle planétaire, environ 81 millions de ruches qui produisent, selon les estimations, 1,6 million de tonnes de miel par an.

7 Tant les pollinisateurs sauvages que domestiques jouent des rôles importants à l'échelle mondiale dans la pollinisation des cultures, bien que leurs contributions relatives diffèrent selon la culture et le lieu. Le rendement ou la qualité des cultures dépendent de l'abondance et de la diversité des pollinisateurs. Une communauté de pollinisateurs présentant une grande diversité fournit généralement une pollinisation des cultures plus efficace et plus stable qu'une seule espèce. La diversité des pollinisateurs contribue à la pollinisation des cultures même lorsque des espèces domestiques (par ex., les abeilles à miel) sont présentes en grande abondance. La contribution des pollinisateurs sauvages au rendement des cultures est sous-évaluée.

8 Les pollinisateurs sont une source de bienfaits multiples pour les populations car, outre la fourniture de denrées alimentaires, ils contribuent directement à la production de médicaments, biocarburants (par ex., le canola³ et l'huile de palme), fibres (par ex., le coton et le lin), matériaux de construction (bois d'œuvre), instruments de musique, objets d'art et d'artisanat ; ils peuvent aussi être à l'origine d'activités récréatives et être une source d'inspiration pour l'art, la musique, la littérature, la religion, les traditions, la technologie et l'éducation. Les pollinisateurs sont d'importants symboles spirituels dans beaucoup de cultures. Des

1. En dollars des États-Unis, valeur de 2015, ajustée pour tenir compte de l'inflation.

2. Également appelée abeille à miel européenne, native d'Afrique, d'Europe et d'Asie occidentale, mais répandue dans le monde entier par les apiculteurs et les éleveurs de reines des abeilles.

3. Également appelé colza.



passages de textes sacrés sur les abeilles dans toutes les grandes religions du monde mettent en exergue leur signification pour les sociétés humaines au cours des millénaires.

9 Pour beaucoup de personnes, une bonne qualité de vie repose sur le rôle des pollinisateurs dans le patrimoine mondial ; comme symboles d'identité ; en tant que paysages et animaux présentant de l'intérêt d'un point de vue esthétique ; dans les relations sociales ; aux fins d'éducation et de loisirs ; et dans les interactions en matière de gouvernance. Les pollinisateurs et la pollinisation sont cruciaux pour l'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel et l'Initiative sur les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial.

B. ÉTAT ET TENDANCES DES POLLINISATEURS ET DE LA POLLINISATION

10 Les pollinisateurs sauvages ont diminué en termes de présence et de diversité (et d'abondance pour certaines espèces) aux échelles locale et régionale, en Europe du Nord-Ouest et en

Amérique du Nord. Bien qu'un manque de données (identification des espèces, répartition et abondance) concernant les pollinisateurs sauvages pour l'Amérique latine, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie empêche toute appréciation générale sur leur état à l'échelon régional, des déclinés ont été enregistrés au niveau local. Il est urgent de mettre en place une surveillance nationale ou internationale à long terme des pollinisateurs et de la pollinisation pour pouvoir fournir des informations sur l'état et les tendances concernant la plupart des espèces et la plupart des régions du monde.

11 Le nombre de ruches d'abeilles à miel occidentales domestiques a augmenté à l'échelle mondiale au cours des cinq dernières décennies, bien que des diminutions aient été enregistrées durant la même période dans certains pays d'Europe et en Amérique du Nord. La perte saisonnière de colonies d'abeilles à miel occidentales a été élevée ces dernières années, au moins dans certaines parties de l'hémisphère Nord tempéré et en Afrique du Sud. Les apiculteurs peuvent, sous certaines conditions et compte tenu du coût économique associé, compenser ces pertes en divisant des colonies domestiques.

12 Les évaluations de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) indiquent que 16,5 % des pollinisateurs vertébrés sont menacés d'extinction au niveau mondial (ce chiffre atteignant 30 % pour les

espèces insulaires). Il n'existe pas d'évaluation mondiale de la Liste rouge concernant spécifiquement les insectes pollinisateurs. Toutefois, des évaluations régionales et nationales font état de niveaux élevés de menace pesant sur certaines espèces d'abeilles et de papillons. En Europe, 9 % des espèces d'abeilles et de papillons sont menacés et les populations diminuent pour 37 % des abeilles et 31 % des papillons (à l'exclusion des espèces insuffisamment documentées, à savoir 57 % des abeilles). Lorsque des évaluations des Listes rouges nationales existent, elles montrent que, souvent, plus de 40 % des espèces d'abeilles peuvent être menacées.

13 Le volume de la production de cultures dépendant des pollinisateurs a augmenté de 300 % au cours des cinq dernières décennies, de sorte que les moyens de subsistance sont de plus en plus tributaires de la pollinisation. Cependant, ces cultures ont généralement connu une croissance plus faible et des rendements moins stables que les cultures qui ne dépendent pas des pollinisateurs. Les rendements par hectare des cultures qui dépendent des pollinisateurs ont augmenté dans une moindre mesure et varient davantage d'une année à l'autre que les rendements par hectare des cultures qui ne dépendent pas des pollinisateurs. Si les facteurs de cette tendance ne sont pas clairs, des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales montrent que la production baisse lorsque les pollinisateurs diminuent.

C. DÉTERMINANTS DU CHANGEMENT, RISQUES ET OPPORTUNITÉS, ET OPTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE ET DE GESTION

14 L'abondance, la diversité et la santé des pollinisateurs ainsi que la pollinisation elle-même sont menacées par des facteurs directs qui génèrent des risques pour les sociétés et les écosystèmes. Parmi ces menaces figurent les changements d'usage des terres, l'agriculture intensive et l'utilisation de pesticides, la pollution de l'environnement, les espèces exotiques envahissantes, les agents pathogènes et les changements climatiques. L'établissement d'un lien explicite entre le déclin des pollinisateurs et un des différents facteurs directs ou une combinaison de ces derniers est difficile du fait de l'indisponibilité ou de la complexité des données, mais de nombreuses études de cas menées dans le monde entier semblent indiquer que ces facteurs directs ont souvent une incidence négative sur les pollinisateurs.

15 Les réponses stratégiques aux risques et opportunités liés aux pollinisateurs et à la pollinisation varient en termes d'ambition et de calendrier, allant de réponses immédiates relativement simples qui réduisent ou évitent les risques à des réponses à une échelle relativement importante et à plus long terme qui visent à transformer l'agriculture ou les relations de la société avec la nature. Il existe sept grandes stratégies, associées à des mesures, pour faire face aux risques et saisir les opportunités (tableau SPM.1), comprenant une série de solutions qui s'appuient sur des savoirs autochtones et locaux. Ces stratégies peuvent être adoptées en parallèle et devraient réduire les risques liés au déclin des pollinisateurs dans chacune des régions du monde, indépendamment de l'étendue des connaissances disponibles concernant l'état des pollinisateurs ou de l'efficacité des interventions.

16 Certains éléments des pratiques agricoles intensives actuelles menacent les pollinisateurs et la pollinisation. Le passage à une agriculture plus durable et une inversion de la tendance à la simplification des paysages agricoles apportent des réponses stratégiques clefs aux risques liés au déclin des pollinisateurs. On peut citer trois approches complémentaires permettant de maintenir la santé des communautés de pollinisateurs et une agriculture productive : a) l'intensification écologique (à savoir la gestion des fonctions écologiques de la nature en vue d'améliorer la production agricole et les moyens d'existence tout en réduisant au minimum les dommages causés à l'environnement) ; b) le renforcement des systèmes agricoles diversifiés existants (notamment les systèmes de forêts jardins, de jardins potagers, d'agroforesterie et les systèmes mixtes de culture et d'élevage) afin de favoriser les pollinisateurs et la pollinisation au moyen de pratiques validées par la science ou des connaissances autochtones et locales (par ex., la rotation des cultures) ; et c) l'investissement dans des infrastructures écologiques en protégeant, restaurant et reliant des espaces d'habitats naturels et semi-naturels dans l'ensemble des paysages agricoles productifs. Ces stratégies peuvent atténuer en même temps les incidences des changements d'usage des terres, de l'intensité de la gestion des terres, de l'utilisation de pesticides et des changements climatiques sur les pollinisateurs.

17 Parce qu'elles soutiennent une abondance et une diversité de pollinisateurs, les pratiques fondées sur les savoirs autochtones et locaux peuvent, en coproduction avec la science, constituer une source de solutions aux défis actuels. Parmi ces pratiques figurent la diversification des systèmes d'exploitation agricole ; le soutien à l'hétérogénéité dans les paysages et les jardins ; des liens



de parenté symboliques qui protègent de nombreux pollinisateurs spécifiques ; l'utilisation d'indicateurs saisonniers (par ex., la floraison) pour déclencher des actions (par ex., la plantation) ; l'établissement d'une distinction entre les différents pollinisateurs ; la conservation des arbres utilisés pour la nidification ainsi que des ressources florales et autres ressources des pollinisateurs. La coproduction de connaissances a permis d'améliorer la conception des ruches ; de mieux comprendre les incidences des parasites et d'identifier des abeilles sans aiguillon que la science ne connaissait pas.

18 Le risque que présentent les pesticides pour les pollinisateurs est déterminé par la combinaison de la toxicité et du niveau d'exposition, qui varie géographiquement en fonction de la composition des produits utilisés, de l'échelle de la gestion des terres et de la dimension de l'habitat dans le paysage. Il a été démontré que les pesticides, et en particulier les insecticides, ont de nombreux effets létaux et sublétaux sur les pollinisateurs dans des conditions expérimentales contrôlées. Les quelques études de terrain disponibles qui analysent les effets d'une exposition réelle au champ fournissent des preuves scientifiques contradictoires concernant lesdits effets selon les espèces étudiées et l'usage de pesticides. À ce stade, reste controversée la manière dont les effets sublétaux des pesticides détectés chez les individus affectent les colonies et les populations d'abeilles domestiques et de pollinisateurs sauvages, en particulier à long terme. Les récentes recherches axées sur les insecticides à base de néonicotinoïdes témoignent d'effets létaux et sublétaux sur les abeilles, ainsi que de certaines répercussions sur leur rôle de pollinisateurs. Les résultats d'une étude récente montrent l'impact des néonicotinoïdes sur la survie et la reproduction des pollinisateurs sauvages dans des

conditions réelles d'exposition au champ⁴. Les données provenant de cette étude et d'autres études traitant des répercussions sur les colonies d'abeilles à miel domestiques sont contradictoires.

19 L'exposition des pollinisateurs aux pesticides peut être diminuée en réduisant le recours aux pesticides, en cherchant d'autres formes de lutte contre les ravageurs et en adoptant certaines pratiques d'application spécifiques, notamment des techniques visant à réduire les pertes de pesticide à l'épandage. Au nombre des mesures destinées à réduire le recours aux pesticides figurent la gestion intégrée des ravageurs, appuyée par la formation des agriculteurs, le développement de l'agriculture biologique et l'instauration de politiques visant à réduire l'utilisation globale de pesticides. L'évaluation des risques, qui devrait étudier différents niveaux de risque pour les espèces pollinisatrices sauvages et domestiques en fonction de leurs caractéristiques biologiques, peut constituer un outil efficace pour déterminer les utilisations de pesticides non nocives pour les pollinisateurs. Des réglementations subséquentes relatives à l'utilisation (y compris l'étiquetage) constituent des mesures importantes pour éviter une utilisation abusive de certains pesticides spécifiques. Le Code de conduite international sur la gestion des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la Santé des Nations Unies propose une série de mesures volontaires à l'intention des gouvernements et de l'industrie visant à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement^{5 6}.

4. Rundlof *et al.* (2015). Seed coating with a neonicotinoid insecticide negatively affects wild bees. *Nature* 521 : 77-80 doi: 10.1038/nature14420.

5. Sur la base d'une enquête réalisée en 2004-2005. Ekström, G., et Ekbohm, B. 2010. Can the IOMC Revive the 'FAO Code' and take stakeholder initiatives to the developing world? *Outlooks on Pest Management* 21:125-131.

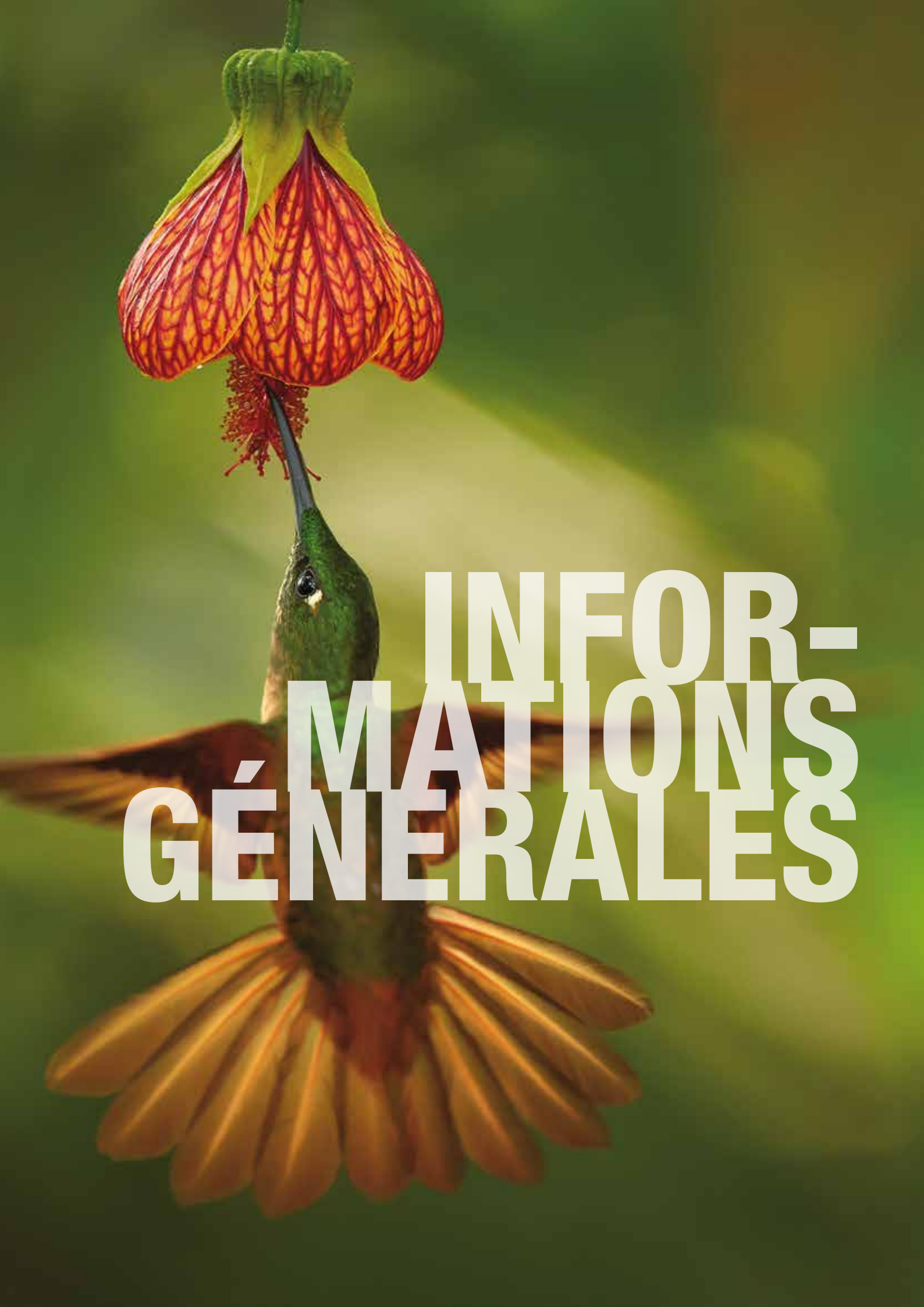
6. Erratum : a) Le titre « Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture » a été modifié en « Code de conduite international sur la gestion des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la Santé des Nations Unies », pour refléter ce changement effectué en 2014 ; b) Une enquête de 2004 et 2005 suggère que 31 des 51 pays ayant rempli ce questionnaire, soit 61 pour cent, l'utilisaient et non pas 15 pour cent. Le chiffre incorrect de 15 pour cent a donc été supprimé du texte.

20 Pour l'agriculture, la plupart des organismes génétiquement modifiés (OGM) présentent des caractéristiques de tolérance aux herbicides ou de résistance aux insectes. La plupart des cultures tolérantes aux herbicides sont généralement accompagnées d'une réduction des populations de mauvaises herbes, ce qui diminue les ressources alimentaires des pollinisateurs. Les conséquences réelles de cet état de fait sur l'abondance et la diversité des pollinisateurs butinant dans les champs de telles cultures ne sont pas connues. Les cultures résistantes aux insectes peuvent déboucher sur une réduction du recours aux insecticides, lequel varie d'une région à l'autre selon la prévalence des ravageurs, l'apparition d'infestations secondaires par des ravageurs non ciblés ou d'une résistance chez les ravageurs ciblés. Si elle était maintenue, cette réduction du recours aux insecticides pourrait réduire la pression sur les insectes non ciblés. Les répercussions sur l'abondance et la diversité des pollinisateurs de l'utilisation de cultures résistantes aux insectes et de la réduction du recours aux insecticides ne sont pas connues. L'évaluation des risques requise pour l'autorisation des cultures d'OGM dans la plupart des pays ne traite pas de façon adéquate des effets sublétaux directs des cultures résistantes aux insectes ni des effets indirects des cultures tolérantes aux herbicides et résistantes aux insectes, en partie à cause du manque de données.

21 Les abeilles souffrent de nombreux parasites, notamment l'acarien *Varroa* chez les abeilles à miel occidentales et orientales. Les maladies émergentes et réémergentes représentent une menace importante pour la santé des abeilles à miel, des bourdons et des abeilles solitaires, en particulier lorsqu'elles sont élevées à des fins commerciales. Une plus grande attention portée à l'hygiène et à la lutte contre les agents pathogènes aiderait à réduire la propagation des maladies dans l'ensemble de la communauté des pollinisateurs, qu'ils soient domestiques ou sauvages. L'élevage de masse et le transport à grande échelle de pollinisateurs domestiques peuvent présenter des risques de transmission d'agents pathogènes ou de parasites et accroître la probabilité d'une sélection d'agents pathogènes plus virulents, d'invasions d'espèces exotiques et d'extinctions régionales d'espèces pollinisatrices indigènes. Le risque de dommages non intentionnels causés aux pollinisateurs sauvages et domestiques pourrait être réduit par la mise en place d'une meilleure réglementation portant sur leur commerce et utilisation.

22 Certaines espèces pollinisatrices sauvages (par ex., les bourdons et les papillons) ont subi des modifications au niveau de leur aire de répartition, de leur abondance et de leurs activités saisonnières sous l'effet des changements climatiques observés au cours des dernières décennies. De manière générale, les incidences des changements climatiques en cours sur les pollinisateurs et les services de pollinisation à l'agriculture peuvent ne pas apparaître pleinement durant plusieurs décennies, en raison du temps de réaction des écosystèmes. Parmi les réponses adaptatives aux changements climatiques figurent une augmentation de la diversité des cultures et de la diversité régionale des exploitations agricoles et une conservation, une gestion ou une remise en état ciblée des habitats. L'efficacité des efforts d'adaptation visant à maintenir la pollinisation dans un contexte de changements climatiques n'a pas été testée.

23 De nombreuses mesures au bénéfice des pollinisateurs sauvages et domestiques et de la pollinisation (décrites ci-dessus et dans le tableau SPM.1) pourraient être mises en œuvre de manière plus efficace dans le cadre d'une gouvernance améliorée. Par exemple, une politique gouvernementale conduite à une échelle globale peut s'avérer trop homogène et ne pas permettre de variations locales dans les pratiques ; l'administration peut être fragmentée en différents niveaux ; et les objectifs peuvent être contradictoires entre les différents secteurs. Des mesures collaboratives coordonnées et un partage des connaissances établissant des liens entre les différents secteurs (par ex., l'agriculture et la conservation de la nature), les différentes sphères (par ex., le privé, le gouvernement, les organismes à but non lucratif), et les différents niveaux (par ex., local, national, mondial) peuvent résoudre ces problèmes et aboutir à des changements à long terme qui sont bénéfiques pour les pollinisateurs. La mise en place d'une gouvernance efficace nécessite de changer les habitudes, les motivations et les normes sociales à long terme. Cependant, la possibilité que des contradictions subsistent entre secteurs stratégiques même après l'adoption de mesures de coordination devrait être reconnue et mise en exergue dans de futures études.



INFOR- MATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES POLLINISATEURS, LA POLLINISATION ET LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

La pollinisation est le transfert du pollen entre les parties mâles et femelles des fleurs afin de permettre la fertilisation et la reproduction. La majorité des plantes cultivées et sauvages dépendent, au moins en partie, de vecteurs animaux, connus sous le nom de pollinisateurs, pour le transfert du pollen, mais il existe également d'autres moyens importants de transférer du pollen, notamment l'autopollinisation ou la pollinisation par le vent {1.2}.

Les pollinisateurs se composent d'un groupe diversifié d'animaux dominé par des insectes, en particulier les abeilles, mais incluent également certaines espèces de mouches, guêpes, papillons de jour et de nuit, scarabées, charançons, thrips, fourmis, pucerons, chauves-souris, oiseaux, primates, marsupiaux, rongeurs et reptiles (fig. SPM.1). Si la quasi-totalité des espèces d'abeilles sont pollinisatrices, une part plus petite (et variable) des espèces des autres taxons le sont aussi. Plus de 90 % des principales cultures mondiales sont visitées par des abeilles et environ 30 % par des mouches, tandis que chacun des autres taxons visite moins de 6 % de ces mêmes cultures. Un petit nombre d'espèces d'abeilles sont domestiques, notamment l'abeille à miel occidentale (*Apis mellifera*) et l'abeille à miel orientale (*Apis cerana*), certains bourdons, certaines abeilles sans aiguillon et quelques abeilles solitaires ; toutefois, la grande majorité des 20 077 espèces d'abeilles connues dans le monde sont sauvages (à savoir libres et non domestiques) {1.3}.

Les pollinisateurs visitent les fleurs principalement pour collecter du nectar et/ou du pollen ou s'en nourrir, même si quelques pollinisateurs spécialisés peuvent également collecter d'autres substances telles que des huiles, des fragrances et des résines produites par certaines fleurs. Certaines espèces de pollinisateurs sont spécialistes (c'est-à-dire qu'elles visitent un nombre limité d'espèces de plantes à fleurs) tandis que d'autres sont généralistes (c'est-à-dire qu'elles visitent de nombreuses espèces). De même, les plantes spécialistes ne sont pollinisées que par un nombre limité d'espèces, alors que les plantes généralistes sont pollinisées par de nombreuses espèces {1.6}.

La Section A du présent résumé examine la diversité des valeurs⁷ associées aux pollinisateurs et à la pollinisation d'un

FIGURE SPM. 1

Diversité des pollinisateurs sauvages et domestiques à l'échelle mondiale. Les exemples sont fournis à titre purement indicatif et ont été choisis afin de rendre compte de la grande variété des pollinisateurs animaux au niveau régional.



7. Valeurs : actions, processus, entités ou objets qui ont de l'intérêt ou de l'importance (parfois les valeurs peuvent aussi désigner des principes moraux). Díaz et al. (2015) « The IPBES Conceptual Framework - connecting nature and people. » *Current Opinion in Environmental Sustainability* 14: 1-16.

point de vue économique, environnemental, socioculturel, autochtone et local. La **Section B** décrit l'état et les tendances des pollinisateurs sauvages et domestiques ainsi que des cultures et plantes sauvages qui en dépendent. La **Section C** étudie les déterminants directs et indirects qui influent sur les systèmes plantes/pollinisateurs, et les options en matière de politique et de gestion à des fins d'adaptation et d'atténuation lorsque les incidences sont négatives.

Le rapport d'évaluation analyse une large base de connaissances provenant de sources scientifiques,

techniques, socioéconomiques, autochtones et locales. L'**appendice 1** définit les concepts fondamentaux utilisés dans le rapport et le présent résumé à l'intention des décideurs et l'**appendice 2** explique les termes utilisés pour déterminer et indiquer le degré de confiance des principaux résultats. Les indications de chapitre placées entre accolades, par exemple {2.3.1, encadré 2.3.4}, qui sont fournies dans le présent résumé à l'intention des décideurs se réfèrent aux endroits où les résultats, figures, encadrés et tableaux correspondants apparaissent dans le rapport d'évaluation.



A. Valeurs des pollinisateurs et de la pollinisation

Divers systèmes de savoirs, notamment des connaissances scientifiques et des savoirs autochtones et locaux, aident à comprendre les pollinisateurs et la pollinisation, leurs valeurs économiques, environnementales et socioculturelles, ainsi que leur gestion au niveau mondial (bien établi). Les connaissances scientifiques permettent une compréhension approfondie et multidimensionnelle des pollinisateurs et de la pollinisation se concrétisant par des informations détaillées concernant leur diversité, leurs fonctions et les mesures nécessaires pour protéger les pollinisateurs et les valeurs qu'ils incarnent. Dans les systèmes de savoirs autochtones et locaux, les processus de pollinisation sont souvent compris, célébrés et gérés de manière globale, permettant de préserver les valeurs en favorisant la fertilité, la fécondité, la spiritualité ainsi qu'une diversité d'exploitations agricoles, jardins et autres habitats. L'utilisation combinée d'une évaluation économique, socioculturelle et holistique des gains et pertes associés aux pollinisateurs, à l'aide de multiples systèmes de savoirs, apporte des perspectives diverses de différents groupes de parties prenantes, fournissant davantage d'informations aux fins de la gestion et de la prise de décisions concernant les pollinisateurs et la pollinisation, même s'il subsiste d'importantes lacunes en matière de connaissance {4.2, 4.6, 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3, 5.1.4, 5.1.5, 5.2.1, 5.2.5, 5.3.1, 5.5, figure 5-5 et encadrés 5-1, 5-2}.

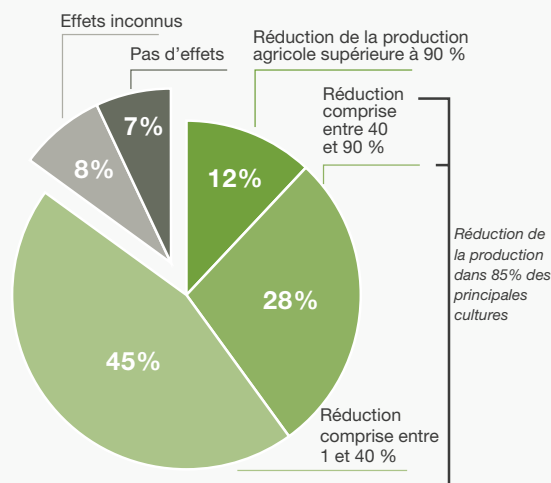
La pollinisation animale joue un rôle vital en tant que service écosystémique de régulation dans la nature. Selon les estimations, 87,5 % (environ 308 000 espèces) des plantes sauvages à fleurs de la planète dépendent, au moins en partie, de la pollinisation animale pour la reproduction sexuelle, ce chiffre variant de 94 % dans les communautés tropicales à 78 % dans les communautés des zones tempérées (établi mais incomplet). Les pollinisateurs jouent un rôle central dans la stabilité et le fonctionnement de nombreux réseaux trophiques terrestres, dans la mesure où les plantes sauvages fournissent un large éventail de ressources, notamment de la nourriture et des abris, à de nombreux autres invertébrés, mammifères, oiseaux et autres taxons {1.2.1, 1.6, 4.0, 4.4}.

La production, le rendement et la qualité de plus de trois quarts des principales sortes de cultures vivrières mondiales, qui occupent 33 à 35 % de l'ensemble des terres agricoles, bénéficient de la pollinisation animale⁸ (bien établi). S'agissant de la production, sur les 107 principales sortes de cultures

mondiales⁹, 91 (fruits, graines et noix) dépendent à des degrés divers de la pollinisation animale. Une disparition totale des pollinisateurs entraînerait une baisse de la production supérieure à 90 % pour 12 % des principales cultures mondiales. Elle n'aurait aucun effet pour 7 % des cultures et aurait des effets inconnus pour 8 % d'entre elles. En outre, 28 % de la production des cultures diminuerait de 40 à 90 %, alors que pour les autres cultures la production diminuerait de 1 à 40 % (fig. SPM.2). En termes de volumes de production au niveau mondial, 60 % de la production provient de cultures qui ne dépendent pas de la pollinisation animale (par ex., les céréales et les plantes racines), 35 % de la production provient de cultures qui dépendent au moins en partie de la pollinisation animale et 5 % n'a pas été évaluée (établi mais incomplet). De plus, de nombreuses cultures, notamment les pommes de terre, les carottes, les panais, les alliums et autres légumes, ne dépendent pas directement des pollinisateurs pour la production des parties consommées (par ex., les racines, les tubercules, les tiges, les feuilles ou les fleurs), mais les pollinisateurs sont tout de même importants pour la multiplication sexuée ou les programmes de sélection de ces plantes. En outre, de nombreuses espèces fourragères (par ex., les légumineuses) bénéficient également de pollinisation animale {1.1, 1.2.1, 3.7.2}.

FIGURE SPM.2

Dépendance (en %) à l'égard de la pollinisation animale des principales cultures mondiales directement consommées par les êtres humains et commercialisées sur le marché mondial¹⁰.



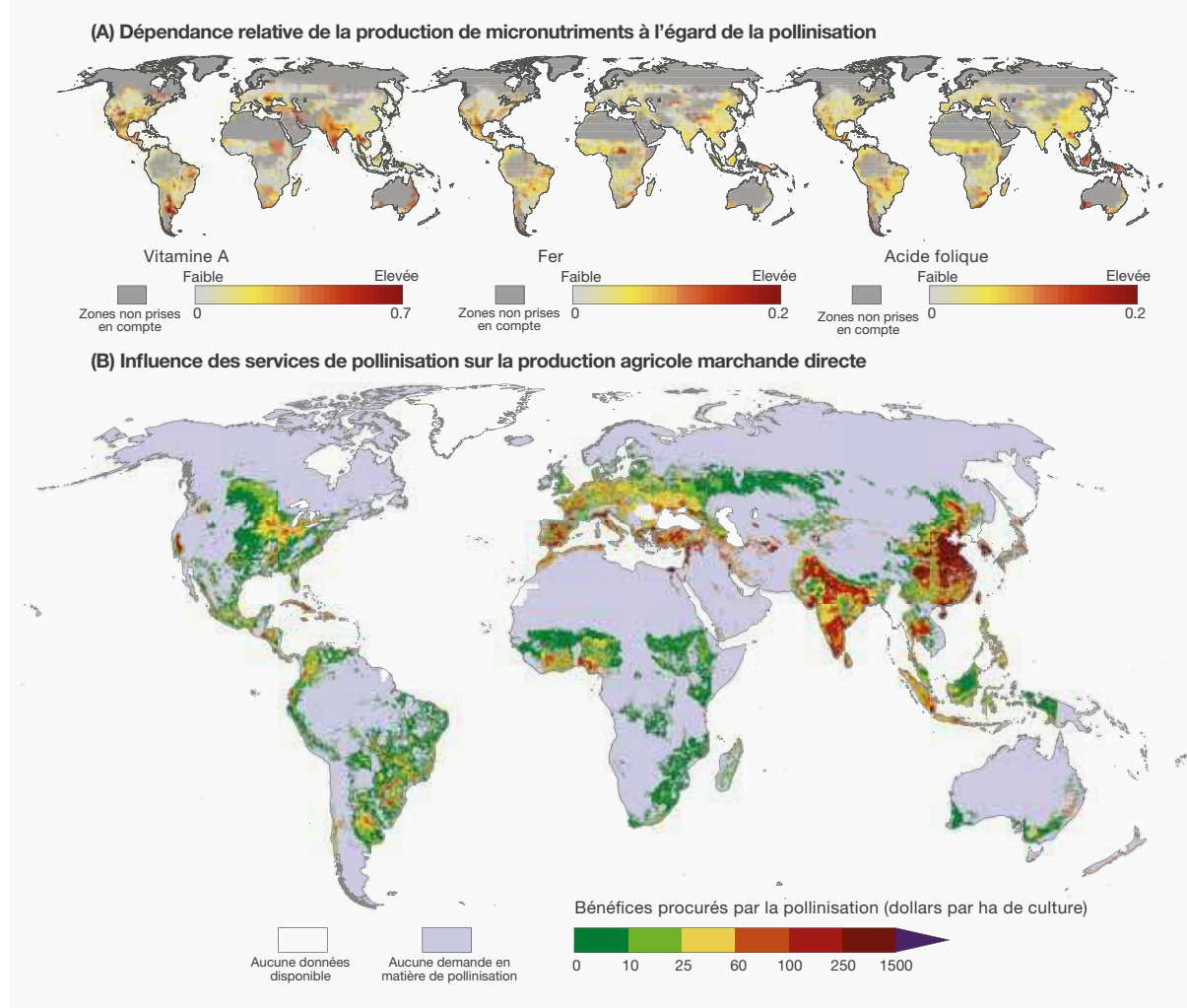
9. Klein *et al.* (2007) « Importance of pollinators in changing landscapes for world crops » Proc. R. Soc. B 274: 303-313. Note : ce graphique et ces chiffres sont repris de la figure 3 dans Klein *et al.*, 2007, et ne comprennent que les cultures qui produisent des fruits ou des graines pour la consommation humaine directe en tant que nourriture (107 cultures), mais excluent les cultures dont les graines sont uniquement utilisées pour la sélection ou pour faire pousser des parties végétales pour l'utilisation humaine directe ou pour le fourrage, et les cultures connues pour être pollinisées uniquement par le vent, autogames ou reproduites par voie végétative.

8. En l'absence de facteurs limitants tels que la nutrition des cultures.

FIGURE SPM.3

(A) Dépendance relative de la production de micronutriments à l'égard de la pollinisation. Il s'agit ici de la proportion de la production de a) vitamine A, b) fer et c) acide folique qui dépend de la pollinisation. D'après Chaplin-Kramer *et al.* (2014)¹¹.

(B) Carte mondiale de l'influence des services de pollinisation sur la production agricole marchande directe en dollars par hectare, carroyée en mailles de 5'x5' de latitude et longitude. Les bénéfices sont donnés pour l'année 2000, en dollars corrigés de l'inflation (jusqu'en 2009) et des parités de pouvoir d'achat. Les analyses ont été établies à partir des données nationales sur les prix au producteur et les volumes de production recueillies par la FAO et du taux de dépendance de chaque culture vis-à-vis de la pollinisation. D'après Lautenbach *et al.* (2012)¹².



La pollinisation animale est directement responsable de 5 à 8 % de la production agricole mondiale actuelle en volume (en d'autres termes, cette partie de la production serait perdue s'il n'y avait pas de pollinisateurs), et inclut des aliments qui apportent des proportions importantes de

micronutriments, comme la vitamine A, le fer et le folate, dans l'alimentation humaine à l'échelle mondiale (fig. SPM.3A) (établi mais incomplet) {3.7.2, 5.2.2}. Une perte de pollinisateurs pourrait entraîner une diminution de la disponibilité des cultures et des plantes sauvages qui fournissent des micronutriments essentiels au régime alimentaire des êtres humains, compromettant la santé et la sécurité alimentaire et menaçant d'augmenter le nombre de personnes présentant des carences en vitamine A, en fer et en folate. Il est désormais communément admis que la meilleure façon de lutter contre la faim et la malnutrition est de faire attention non seulement aux calories mais également à la valeur nutritive des produits agricoles qui ne sont pas des aliments de base, dont un grand nombre dépendent des pollinisateurs {1.1, 2.6.4, 3.7, 3.8. 5.4.1.2}. Ceux-ci comprennent certains pollinisateurs

10. Klein *et al.* (2007) « Importance of pollinators in changing landscapes for world crops » Proc. R. Soc. B 274: 303-313. Note : ce graphique et ces chiffres sont repris de la figure 3 dans Klein *et al.*, 2007, et ne comprennent que les cultures qui produisent des fruits ou des graines pour la consommation humaine directe en tant que nourriture (107 cultures), mais excluent les cultures dont les graines sont uniquement utilisées pour la sélection ou pour faire pousser des parties végétales pour l'utilisation humaine directe ou pour le fourrage, et les cultures connues pour être pollinisées uniquement par le vent, autogames ou reproduites par voie végétative.

11. Chaplin-Kramer *et al.* (2014) « Global malnutrition overlaps with pollinator-dependent micronutrient production. » Proc. R. Soc. B 281: 2014.1799.

12. Lautenbach *et al.* (2012) « Spatial and temporal trends of global pollination benefit. » PLoS ONE 7: e35954.

animaux riches en protéines, vitamines et minéraux qui sont eux-mêmes consommés en tant que nourriture.

La valeur marchande annuelle des 5 à 8 % de la production directement liés aux services de pollinisation est, selon les estimations, comprise entre 235 et 577 milliards de dollars (en dollars 2015) à l'échelle mondiale (établi mais incomplet)

(fig. SPM.3B) {3.7.2, 4.7.3}. En moyenne, les cultures tributaires des pollinisateurs ont un prix plus élevé que les autres. La distribution de ces avantages monétaires n'est pas uniforme, la majeure partie de la production additionnelle apparaissant dans certaines régions de l'Asie orientale, du Moyen-Orient, de l'Europe méditerranéenne et de l'Amérique du Nord. Les produits monétaires additionnels liés aux services de pollinisation représentent 5 à 15 % de la production agricole totale dans différentes régions des Nations Unies, les contributions les plus importantes étant enregistrées au Moyen-Orient et en Asie du Sud et de l'Est. En l'absence de pollinisation animale, des changements de la production agricole mondiale pourraient entraîner une augmentation des prix pour les consommateurs et une réduction des profits pour les producteurs, aboutissant à une perte potentielle nette de bien-être économique de 160 à 191 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale pour les consommateurs et les producteurs de produits agricoles cultivés ainsi qu'à une perte de 207 à 497 milliards de dollars pour les producteurs et les consommateurs sur les autres marchés (par ex., les activités agricoles ne relevant pas de la culture proprement dite, la foresterie, la transformation des aliments) {4.7}. La précision des méthodes économiques utilisées pour estimer ces valeurs est limitée par de nombreuses lacunes en matière de données et par le fait que la plupart des études concernent les pays développés {4.2, 4.3, 4.5, 4.7}. Une estimation et une prise en compte explicites de ces avantages économiques au moyen d'outils tels que des analyses coûts-bénéfices et des analyses multicritères fournissent des informations aux parties prenantes et peuvent aider à éclairer des choix en matière d'occupation des sols prenant mieux en compte la biodiversité et la viabilité des populations de pollinisateurs {4.1, 4.6}.

De nombreux moyens d'existence dépendent des pollinisateurs, de leurs produits et de leurs multiples bienfaits (établi mais incomplet).

Parmi les cultures les plus importantes du monde, un grand nombre dépend des pollinisateurs. Ces cultures constituent des produits d'exportation majeurs dans les pays en développement (par ex., le café et le cacao) et les pays développés (par ex., l'amande), fournissant de l'emploi et des revenus à des millions de personnes. Les incidences du déclin des pollinisateurs seront donc différentes selon les économies régionales et supérieures pour les économies qui présentent une plus grande dépendance à l'égard des cultures qui dépendent des pollinisateurs (qu'elles

soient produites au niveau national ou importées). Les études existantes concernant la valeur économique de la pollinisation n'ont pas tenu compte des aspects non monétaires des économies, en particulier les ressources qui forment la base des économies rurales, notamment les ressources humaines (par ex., l'emploi des apiculteurs), sociales (par ex., les associations d'apiculteurs), physiques (par ex., les colonies d'abeilles à miel), financières (par ex., les ventes de miel) et naturelles (par ex., une plus grande biodiversité résultant de pratiques respectueuses des pollinisateurs). La somme et l'équilibre de ces ressources constituent la base du développement futur des moyens d'existence durable pour les populations rurales {3.7, 4.2, 4.4, 4.7}.

Les moyens d'existence fondés sur l'apiculture et la collecte de miel sont un point d'ancrage pour de nombreuses économies rurales et la source de multiples bienfaits éducatifs et récréatifs dans des contextes tant ruraux qu'urbains (bien établi).

À l'échelle mondiale, les données disponibles font état de 81 millions de ruches qui produisent chaque année 65 000 tonnes de cire d'abeille et 1,6 million de tonnes de miel, dont 518 000 tonnes seraient commercialisées. De nombreuses économies rurales privilégient l'apiculture et la collecte de miel pour différentes raisons : l'investissement requis est minime ; divers produits peuvent être vendus ; différentes formes de propriété en permettent l'accès ; des bienfaits nutritionnels et médicinaux peuvent être obtenus pour la famille ; le calendrier et le lieu des activités sont souples ; et de nombreux liens existent avec des institutions culturelles et sociales. Par ailleurs, l'apiculture prend une place grandissante en milieu urbain comme choix de vie inspiré d'une prise de conscience écologique. Il existe un important potentiel inexploité pour l'apiculture en tant qu'activité durable dans les pays en développement {4.3.2, 4.7.1, 5.2.8.4, 5.3.5, 5.4.6.1, exemples 5-10, 5-11, 5-12, 5-13, 5-14, 5-21, 5-24, 5-25, et figures 5-12, 5-13, 5-14, 5-15, 5-22}.

Les pollinisateurs constituent une source de bienfaits multiples pour les populations, bien au-delà du seul approvisionnement alimentaire, contribuant directement à la production de médicaments, biocarburants, fibres, matériaux de construction, instruments de musique, objets d'art et d'artisanat, et représentant une source d'inspiration pour l'art, la musique, la littérature, la religion et la technologie (bien établi).

Par exemple, certains agents antibactériens, antifongiques et antidiabétiques sont dérivés du miel ; l'huile de jatropha, le coton et l'eucalyptus sont respectivement des exemples de sources de biocarburant, de fibre et de bois, qui dépendent des pollinisateurs ; la cire d'abeille peut être utilisée pour protéger et conserver des instruments de musique de haute facture. Les inspirations artistiques,

littéraires et religieuses tirées de pollinisateurs comprennent : la musique populaire et classique (par ex., l'm a King Bee de Slim Harpo, le Vol du bourdon de Rimsky-Korsakov) ; des passages sacrés concernant les abeilles dans les codex mayas (par ex., les abeilles sans aiguillon), la *Surat An-Na'hi* dans le Coran, le blason comportant trois abeilles du pape Urbain VIII au Vatican, et des passages sacrés de l'hindouisme, du bouddhisme et de traditions chinoises, notamment le Chuang Tzu. Des exemples de conception technique inspirée par les pollinisateurs peuvent se voir dans le mécanisme de vol des micro-drones et les filets télescopiques de 10 mètres utilisés aujourd'hui par certains entomologistes amateurs {5.2.1, 5.2.2., 5.2.3, 5.2.4, exemples 5-2, 5-16, et figures 5-7, 5-8, 5-9, 5-10, 5-24}.

La qualité de vie de nombreuses populations dépend des différents rôles que jouent les pollinisateurs dans le patrimoine mondial : symboles d'identité, esthétique des paysages, fleurs, oiseaux, chauves-souris et papillons ; relations sociales et interactions en matière de gouvernance des communautés autochtones et locales (*bien établi*). Par exemple, le site classé au Patrimoine mondial du Paysage d'agaves et des Anciennes installations industrielles de Tequila dépend de la pollinisation par les chauves-souris pour la conservation de la diversité génétique et de la santé des agaves ; les visiteurs montrent une préférence esthétique marquée pour la période de floraison dans divers paysages culturels européens ; le symbole national de la Jamaïque est un colibri, celui de Singapour est un nectariniidé, et le papillon national du Sri Lanka est un ornithoptère endémique ; les masques de papillon de deux mètres de large symbolisent la fertilité dans les festivals du peuple Bwa du Burkina Faso ; et dans la tradition du peuple Tagbanua des Philippines, les autorités ultimes à consulter pour la pratique de l'agriculture itinérante sont deux divinités abeilles qui vivent dans la forêt et le karst {5.3.1, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.6, exemples 5-16, 5-17, 5-18, 5-19, 5-20, et figures 5-16, 5-17, 5-18, 5-19, 5-20, 5-21}.

Les systèmes agricoles diversifiés respectueux des pollinisateurs, dont certains sont liés aux savoirs autochtones et locaux, constituent un important complément à l'agriculture industrielle et comprennent les systèmes de culture sur brûlis, de jardins potagers, d'agroforesterie et d'élevage d'abeilles (*établi mais incomplet*). Alors que les petites exploitations (moins de deux hectares) représentent environ 8 à 16 % des terres agricoles à l'échelle mondiale, il existe d'importantes lacunes concernant nos connaissances dans le domaine des systèmes agricoles diversifiés liés aux savoirs autochtones et locaux. Les systèmes agricoles diversifiés favorisent la diversité biologique dans l'agriculture et la pollinisation par : une rotation des cultures, la valorisation de l'habitat aux différents stades

de la succession ; une diversité et une abondance des ressources florales ; l'incorporation continue de ressources sauvages et l'introduction d'espèces de la canopée ; des innovations, par exemple dans les ruchers, la capture des essaims et la lutte contre les ravageurs ; et l'adaptation aux changements sociaux et environnementaux, par exemple en adaptant leurs pratiques aux nouvelles espèces d'abeilles envahissantes et ressources de pollinisation {5.2.8, exemples 5-7, 5-8, 5-9, 5-10, 5-11, 5-12, 5-13, et figures 5-14, 5-15, 5-22}.

Un certain nombre de pratiques culturelles fondées sur les savoirs autochtones et locaux contribuent à maintenir une abondance et une diversité de pollinisateurs et à entretenir une « diversité bioculturelle » dont la valeur est appréciée (dans la présente évaluation, la diversité biologique et la diversité culturelle et les liens qui existent entre elles seront qualifiés de « diversité bioculturelle » (*établi mais incomplet*)). Ceci inclut les pratiques de divers systèmes d'exploitation agricole ; le soutien à l'hétérogénéité dans les paysages et les jardins ; des liens de parenté symboliques qui protègent de nombreux pollinisateurs spécifiques ; l'utilisation d'indicateurs biotemporels qui reposent sur la distinction entre les multiples pollinisateurs ; et la conservation des arbres utilisés pour la nidification ainsi que des ressources florales et autres ressources des pollinisateurs. Le maintien des liens entre ces pratiques culturelles, les connaissances autochtones et locales qui les sous-tendent (y compris les multiples noms vernaculaires attribués aux divers pollinisateurs), et les pollinisateurs sont autant d'éléments de la « diversité bioculturelle ». Les zones où la « diversité bioculturelle » est entretenue sont appréciées dans le monde entier pour le rôle qu'elles jouent dans la protection tant des espèces menacées que des langues en danger. Si l'étendue de ces régions est manifestement considérable, s'étendant par exemple sur plus de 30 % de la superficie des forêts dans les pays en développement, d'importantes lacunes subsistent quant à leur emplacement, leur état et leur évolution. {5.1.3, 5.2.5, 5.2.6, 5.2.7, 5.4.7.2, exemples 5-1, 5-3, 5-5, 5-6, et figures 5-4, 5-11}.

B. État et tendances des pollinisateurs, de la pollinisation et des cultures et plantes sauvages qui dépendent des pollinisateurs

Des quantités croissantes de nourriture sont produites chaque année et la dépendance de l'agriculture mondiale à l'égard des cultures tributaires des pollinisateurs a augmenté en volume de plus de 300 % au cours des cinq dernières décennies (*bien établi*). La mesure dans laquelle l'agriculture dépend des pollinisateurs varie fortement en fonction des cultures, des variétés et des pays (fig. SPM.4). À l'échelle mondiale, les bienfaits de la pollinisation

animale ont surtout augmenté sur le continent américain, en Méditerranée, au Moyen-Orient et en Asie de l'Est, principalement en raison de la variété des cultures de fruits et de graines (3.7.2, 3.7.3, 3.7.4, 3.8.3).

Alors que l'agriculture mondiale devient de plus en plus tributaire des pollinisateurs, l'augmentation des rendements agricoles et la stabilité des cultures qui dépendent des pollinisateurs sont

FIGURE SPM.4

Carte du monde montrant la dépendance de l'agriculture à l'égard des pollinisateurs (à savoir le pourcentage des pertes de production agricole prévues en l'absence de pollinisation animale (catégories indiquées dans la barre colorée) en 1961 et 2012, sur la base des données de la FAO (FAOSTAT 2013) et selon la méthode d'Aizen *et al.* (2009)¹³.

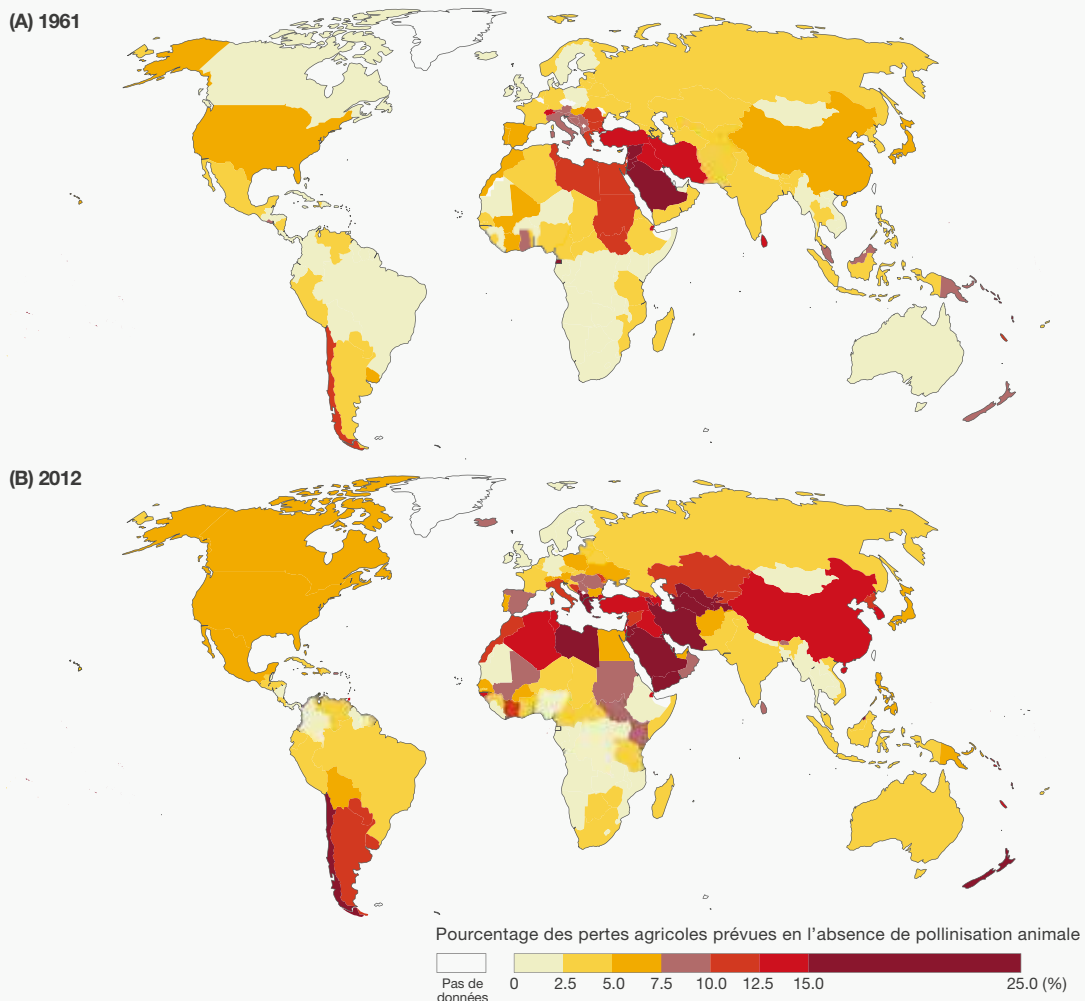
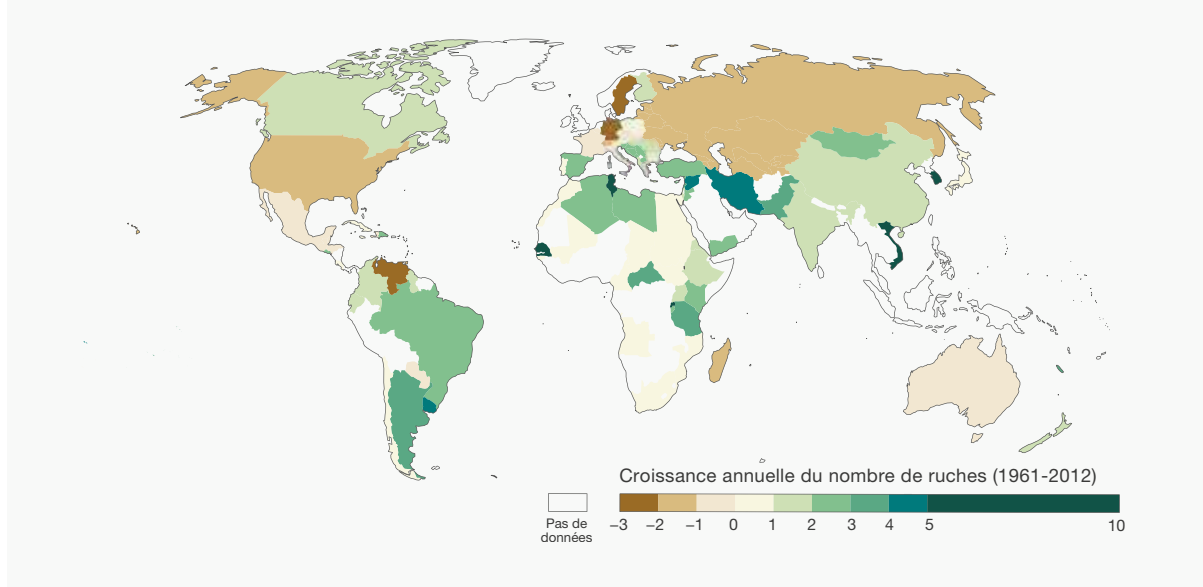


FIGURE SPM.5

Carte du monde montrant le taux de croissance annuel (en % par an) du nombre de ruches d'abeilles à miel pour les pays qui ont transmis ces données à la FAO entre 1961 et 2012 (FAOSTAT 2013)¹⁴.



inférieures à celles des cultures qui n'en dépendent pas (bien établi).

Le rendement par hectare des cultures qui dépendent des pollinisateurs a moins augmenté, et varie davantage d'une année sur l'autre, que le rendement par hectare des cultures qui n'en dépendent pas. Si les facteurs qui induisent ce changement ne sont pas clairs, des études menées localement sur plusieurs cultures montrent que la production baisse en même temps que déclinent les pollinisateurs. De plus, les rendements de nombreuses cultures affichent des diminutions localisées et une stabilité inférieure lorsque les communautés de pollinisateurs présentent une variété insuffisante d'espèces (*bien établi*). Une communauté de pollinisateurs diversifiée est davantage susceptible de fournir une pollinisation stable et suffisante qu'une communauté moins diversifiée, les espèces de pollinisateurs ayant des préférences alimentaires, des comportements de recherche de nourriture et des schémas d'activité différents. En outre, des études locales montrent que la production des cultures est plus élevée dans les champs présentant des communautés de pollinisateurs diversifiées et abondantes que dans les champs présentant des communautés de pollinisateurs moins diversifiées. Dans le cas de certaines cultures, les pollinisateurs sauvages contribuent davantage à la production agricole mondiale que les abeilles à miel. Les abeilles à miel domestiques ne peuvent souvent pas compenser entièrement la perte de pollinisateurs sauvages. Elles peuvent être des pollinisateurs moins efficaces pour de nombreuses cultures, et ne peuvent pas toujours être fournies en nombre suffisant pour répondre à la demande de pollinisation dans de nombreux pays (*établi mais incomplet*). Par ailleurs, certaines espèces de pollinisateurs sauvages sont dominantes. Selon les estimations, 80 % de la pollinisation des cultures mondiales

peuvent être attribués aux activités de seulement 2 % des espèces d'abeilles sauvages. Une grande diversité d'options de pollinisation, comprenant tant des espèces sauvages que domestiques, est nécessaire dans la plupart des systèmes de plein champ où les conditions climatiques et l'environnement peuvent être imprévisibles (*établi mais incomplet*) {3.7.2, 3.8.2, 3.8.3}.

Le nombre de ruches d'abeilles à miel occidentales domestiques augmente à l'échelle mondiale, bien que la perte saisonnière de colonies soit élevée dans certains pays d'Europe et en Amérique du Nord (bien établi) (fig. SPM.5). Les pertes de colonies n'entraînent pas nécessairement des déclin irréversibles, car les apiculteurs peuvent diviser les colonies¹⁵ afin de recouvrer voire dépasser les pertes saisonnières. Les pertes saisonnières d'abeilles à miel occidentales en Europe et en Amérique du Nord varient fortement selon le pays, l'état ou la province et d'une année à l'autre mais, au cours des dernières décennies (au moins depuis l'introduction à grande échelle de *Varroa*), elle a souvent été supérieure aux taux de 10 à 15 % auparavant considérés comme normaux (*établi mais incomplet*). Les données concernant d'autres régions du monde font largement défaut {2.4.2.3, 2.4.2.4, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5}.

13. Aizen *et al.* (2009) «How much does agriculture depend on pollinators? Lessons from long-term trends in crop production» *Annals of Botany* 103: 15791-588.

14. Les données des pays qui faisaient partie de l'ancienne Union soviétique, de l'ancienne Yougoslavie ou de l'ancienne Tchécoslovaquie ont été combinées.

15. En prenant une partie des ouvrières d'une colonie forte et en ajoutant une nouvelle reine élevée ailleurs pour former une nouvelle colonie ; cette activité a un coût économique.

FIGURE SPM. 6

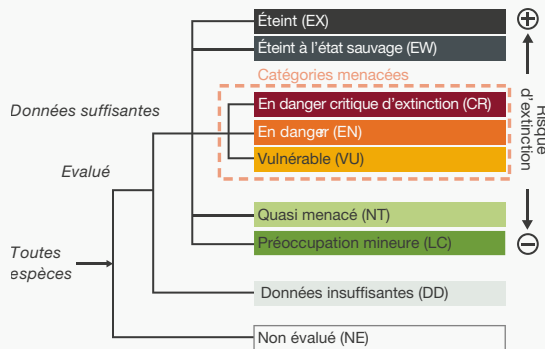
État des taxons de pollinisateurs sauvages de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

(A) Catégories des risques relatifs de l'IUCN : EW = Éteint à l'état sauvage ; CR = En danger critique d'extinction ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure ; DD = Données insuffisantes ; NE = Non évalué.

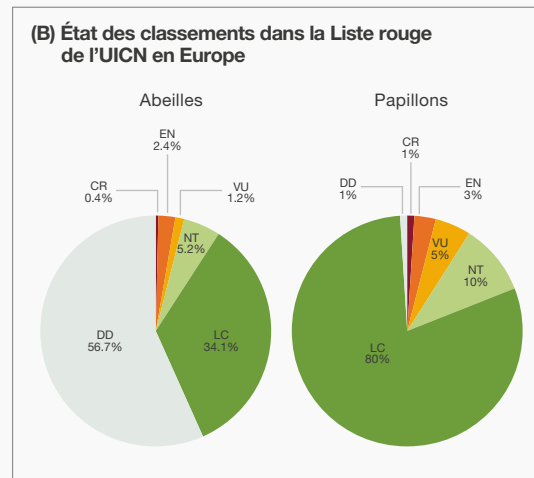
(B) Abeilles et papillons d'Europe.

(C) Pollinisateurs vertébrés (y compris mammifères et oiseaux) des différentes régions de l'IUCN.

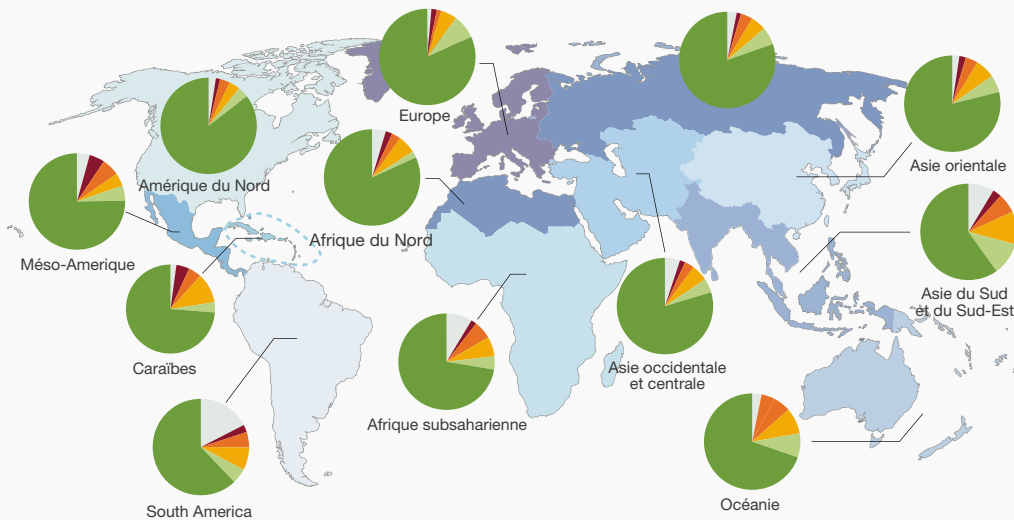
(A) Structure des catégories de la Liste rouge de l'IUCN



(B) État des classements dans la Liste rouge de l'IUCN en Europe



(C) État des classements dans la Liste rouge de l'IUCN pour les pollinisateurs vertébrés des différentes régions



Un grand nombre d'abeilles sauvages et de papillons ont connu des déclinés en termes d'abondance, de présence et de diversité aux échelles locale et régionale en Europe du Nord-Ouest et en Amérique du Nord (*établi mais incomplet*) ; les données concernant d'autres régions et groupes de pollinisateurs sont actuellement insuffisantes pour tirer des

conclusions générales, bien que des déclinés locaux aient été signalés. Au niveau régional, des déclinés de la diversité des abeilles et des plantes sauvages qui dépendent des pollinisateurs ont été enregistrés au cours du siècle dernier dans des régions du monde hautement industrialisées, en particulier en Europe occidentale et dans l'est de l'Amérique du Nord (*bien établi*). Certaines espèces ont subi un fort déclin, notamment le bourdon de Franklin

(*Bombus franklini*) dans l'ouest des États-Unis d'Amérique et le grand bourdon jaune (*Bombus distinguendus*) en Europe (*bien établi*). Les tendances concernant les autres espèces sont inconnues ou sont uniquement connues pour une petite partie de la répartition des espèces. Des déclin ont également été enregistrés dans d'autres groupes d'insectes et de vertébrés pollinisateurs, notamment les papillons de nuit, les colibris et les chauves-souris (*établi mais incomplet*). Dans certains pays européens, les tendances à la baisse concernant la diversité des insectes pollinisateurs se sont ralenties ou même arrêtées (*établi mais incomplet*). Toutefois, la (les) raison(s) de cette évolution reste(nt) incertaine(s). Dans les systèmes agricoles, on a constaté que l'abondance et la diversité locales des abeilles sauvages diminuent fortement au fur et à mesure qu'on s'éloigne des bordures de champs et des habitats naturels et semi-naturels restants (*bien établi*) {3.2.2, 3.2.3}.

Une évaluation objective de l'état de conservation d'une espèce est donnée par son statut dans la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Des évaluations mondiales sont disponibles pour de nombreux pollinisateurs vertébrés, par exemple les oiseaux et les chauves-souris (fig. SPM.6A). Selon les estimations, 16,5 % des pollinisateurs vertébrés sont menacés d'extinction à l'échelle mondiale (ce chiffre atteignant 30 % pour les espèces insulaires) (*établi mais incomplet*) ; la tendance étant à plus d'extinctions (*bien établi*). La plupart des insectes pollinisateurs n'ont pas été évalués au niveau mondial (*bien établi*). Des évaluations régionales et nationales concernant les insectes pollinisateurs indiquent des niveaux élevés de menace, en

particulier pour les abeilles et les papillons, plus de 40 % de ces espèces étant souvent menacées (*établi mais incomplet*). Des évaluations récentes réalisées à l'échelle européenne indiquent que 9 % des abeilles et 9 % des papillons sont menacés (fig. SPM.6B) et que les populations diminuent pour 37 % des abeilles et 31 % des papillons (à l'exclusion des espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes). Pour la majorité des abeilles européennes, les données sont insuffisantes pour réaliser des évaluations de l'UICN. Au niveau national, lorsque des Listes rouges sont disponibles, celles-ci montrent que le nombre des espèces menacées tend à être bien plus élevé qu'au niveau régional. En revanche, les abeilles qui pollinisent les cultures sont généralement des espèces communes et rarement des espèces menacées. Sur les 130 espèces d'abeilles communes qui pollinisent les cultures, seulement 58 ont été évaluées, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord. Il en ressort que 2 espèces seulement sont menacées, 2 sont quasi menacées et 42 ne sont pas menacées (catégorie de risque « Préoccupation mineure » de l'UICN), mais pour 12 de ces espèces, les données sont insuffisantes pour une évaluation. Sur les 57 espèces prises en compte dans une évaluation de 2007 concernant la pollinisation des cultures au niveau mondial¹⁶, seulement 10 espèces ont été formellement évaluées, dont une espèce de bourdons en danger critique d'extinction. Pour autant, au moins 10 autres espèces, y compris trois espèces d'abeilles à miel, sont connues pour être très communes ; néanmoins, la santé des colonies d'abeilles à miel devrait également être étudiée {3.2.2, 3.2.3}.

16. Klein *et al.* (2007). « Importance of pollinators in changing landscapes for world crops. » *Proceedings of the Royal Society B* 274:303-313.

C. Déterminants du changement, risques et opportunités, et options en matière de politique et de gestion

Un grand nombre d'études fondées sur des observations, des données empiriques ou de modélisation, réalisées dans le monde entier, soulignent une forte probabilité que de nombreux déterminants ont eu, et ont encore, des incidences négatives sur les pollinisateurs sauvages et domestiques (*établi mais incomplet*). Cependant, le manque de données, en particulier en-dehors de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, et les corrélations entre les différents facteurs rendent très difficile l'établissement d'un lien entre le déclin à long terme des pollinisateurs et des déterminants du changement directs bien précis. Les modifications de la santé, de la diversité et de l'abondance des pollinisateurs ont conduit à une pollinisation localement réduite des cultures qui en dépendent (diminuant la quantité, la qualité ou la stabilité de la production), ont contribué à altérer la diversité des plantes sauvages aux échelles locales et régionales et ont mené à l'abandon de modes de vie, de pratiques culturelles et de traditions uniques, du fait de la disparition de pollinisateurs (*établi mais incomplet*). D'autres risques, notamment la perte de valeur esthétique ou de bien-être associé aux pollinisateurs et la diminution de la résilience à long terme des systèmes de production alimentaire, pourraient advenir à plus long terme. L'importance relative de chaque déterminant varie selon les espèces de pollinisateurs en fonction de leurs caractéristiques biologiques et de leur situation géographique. Ces facteurs peuvent également se combiner ou interagir au niveau de leurs effets, compliquant toute hiérarchisation des déterminants en fonction du risque¹⁷ de dommage (*non résolu*) {2.7, 4.5, 6.2.1}.

La destruction, la fragmentation et la dégradation de l'habitat ainsi que les pratiques conventionnelles intensives de gestion des terres ont souvent pour effet de réduire ou altérer les ressources alimentaires (*bien établi*) et de nidification (*établi mais incomplet*) des pollinisateurs. Ces pratiques incluent une utilisation massive de produits agrochimiques ainsi que les formes intensives de labour, pâturage ou fauchage. De tels changements dans les ressources disponibles pour les pollinisateurs sont connus pour réduire la densité et la diversité des insectes butineurs et modifier la composition et la structure des communautés de pollinisateurs aux niveaux local et régional (*bien établi*) {2.2.1.1, 2.2.1.2, 2.2.2, 2.3.1.2, 2.3.1.3, 3.2.}.

Trois stratégies complémentaires sont envisagées pour conduire à une agriculture plus durable pouvant faire face à divers déterminants du déclin des pollinisateurs : l'intensification écologique, le renforcement des systèmes agricoles diversifiés et l'investissement dans des infrastructures écologiques (tableau SPM.1). i)

L'intensification écologique consiste à gérer les fonctions écologiques de la nature pour améliorer la production agricole et les moyens d'existence tout en réduisant au minimum les dommages causés à l'environnement ; ii) Le renforcement des systèmes agricoles diversifiés consiste à gérer des systèmes comme les forêts jardins, les jardins potagers et l'agroforesterie pour favoriser les pollinisateurs et la pollinisation au moyen de pratiques validées par la science ou les savoirs autochtones et locaux (par ex., la rotation des cultures) ; iii) Les infrastructures écologiques nécessaires pour améliorer la pollinisation comprennent des surfaces d'habitats semi-naturels répartis dans l'ensemble des paysages agricoles productifs, fournissant des ressources florales et de nidification. Ces trois stratégies s'attaquent en même temps à plusieurs facteurs importants du déclin des pollinisateurs en atténuant les impacts des changements d'usage des terres, de l'utilisation de pesticides et des changements climatiques (*établi mais incomplet*). Les politiques et les pratiques qui forment ces stratégies ont, dans de nombreux cas, des avantages économiques directs pour les populations et les moyens d'existence (*établi mais incomplet*). Les réponses identifiées pour gérer les risques immédiats dans le secteur agricole (tableau SPM.1), tendent à n'atténuer qu'un seul, voire aucun, des déterminants de changement à l'origine du déclin des pollinisateurs. Certaines de ces réponses (marquées d'un astérisque dans le tableau SPM.1) peuvent avoir des effets négatifs sur les pollinisateurs et, plus généralement, sur la durabilité de l'agriculture, qui devraient être quantifiés et mieux compris {2.2.1, 2.2.2, 2.3.1, 2.3.2.3, 3.2.3, 3.6.3, 5.2.8, 6.9}.

Parmi les réponses permettant de réduire ou d'atténuer les incidences agricoles négatives sur les pollinisateurs figurent l'agriculture biologique et la plantation de bandes fleuries, toutes deux augmentant, au niveau local, le nombre d'insectes pollinisateurs butineurs (*bien établi*) et la pollinisation (*établi mais incomplet*).

Des données relatives à l'abondance à long terme (données non encore disponibles) seraient nécessaires

17. Cette évaluation repose sur une approche scientifique et technique du risque, dans laquelle un risque est compris comme étant la probabilité qu'un danger ou un impact précis et quantifié ne survienne.

pour déterminer si ces réponses apportent des bénéfices à l'échelle des populations. Les preuves des effets de l'agriculture biologique proviennent pour la plupart d'Europe et d'Amérique du Nord. Les mesures visant à renforcer la pollinisation sur les terres conduites en agriculture intensive renforcent également d'autres services écosystémiques, notamment la régulation naturelle des populations de nuisibles (*établi mais incomplet*). Il existe toutefois des arbitrages potentiels à opérer entre l'augmentation des rendements et le renforcement de la pollinisation. Ainsi, dans de nombreux systèmes agricoles, mais pas dans tous, les pratiques biologiques actuelles produisent généralement des rendements inférieurs (*bien établi*). Une meilleure compréhension du rôle de l'intensification écologique pourrait faciliter cette question des arbitrages en améliorant les rendements de l'agriculture biologique tout en développant les bienfaits de la pollinisation. Les effets de ces réponses et leur utilité pour ce qui est de faciliter l'arbitrage font partie des lacunes au plan des connaissances {6.4.1.1.1, 6.4.1.1.4, 6.7.1, 6.7.2}.

Une plus grande diversité de l'habitat à l'échelle des paysages aboutit souvent à des communautés de pollinisateurs plus diversifiées (*bien établi*) ainsi qu'à une pollinisation plus efficace des cultures et des plantes sauvages (*établi mais incomplet*).

En fonction de l'utilisation des terres (par ex., agriculture, foresterie, pâturages, etc.), la diversité d'un paysage en termes d'habitats peut être renforcée au bénéfice des pollinisateurs par des cultures intercalaires, la rotation des cultures comprenant des plantes à fleurs, l'agroforesterie, et la création, la remise en état ou la conservation de l'habitat des fleurs sauvages ou de la végétation indigène (*bien établi*). L'efficacité de telles mesures peut être renforcée si celles-ci sont mises en œuvre à l'échelle des champs comme à celle des paysages, correspondant à la mobilité des pollinisateurs, assurant ainsi la connectivité entre les éléments spécifiques des paysages (*établi mais incomplet*) {2.2.2, 2.2.3, 3.2.3}. Ces mesures peuvent être réalisées en récompensant les exploitants agricoles ou les gestionnaires de terres pour leurs bonnes pratiques (*bien établi*), en démontrant la valeur économique des services de pollinisation dans l'agriculture, la foresterie ou la production de bétail, et en utilisant la vulgarisation (agricole) pour transmettre des connaissances et présenter des applications pratiques aux exploitants ou aux gestionnaires de terres (*établi mais incomplet*). La protection de vastes zones d'habitat semi-naturel ou naturel (plusieurs dizaines d'hectares ou plus) aide à conserver les habitats des pollinisateurs à l'échelle régionale ou nationale (*établi mais incomplet*), mais ne soutiendra pas directement la pollinisation agricole dans des zones qui sont éloignées de plus de quelques kilomètres de grandes réserves en raison des rayons de vol limités des pollinisateurs de cultures (*établi mais incomplet*). L'amélioration de la connectivité à l'échelle des paysages, par exemple en reliant des espaces d'habitat (notamment à l'aide des accotements des routes), peut

renforcer la pollinisation des plantes sauvages en permettant le déplacement de pollinisateurs (*établi mais incomplet*), mais son rôle dans la conservation des populations de pollinisateurs reste incertain {2.2.1.2, 6.4.1.1.10, 6.4.1.5, 6.4.1.3, 6.4.3.1.1, 6.4.3.1.2, 6.4.3.2.2, 6.4.5.1.6}.

La gestion et l'atténuation des impacts produits par le déclin des pollinisateurs sur la qualité de vie des populations pourraient bénéficier des actions visant à remédier au manque d'accès aux territoires traditionnels, à la perte de savoirs traditionnels, à la déperdition des modes traditionnels d'usages des terres et de gouvernance, et aux effets interdépendants cumulatifs des facteurs directs (*établi mais incomplet*).

Des réponses intégrées s'attaquant aux facteurs de changement à l'origine de ce déclin ont été identifiées, à savoir : 1) la sécurité alimentaire, y compris la possibilité de déterminer ses propres politiques agricoles et alimentaires, la résilience, l'intensification écologique ; 2) la conservation de la diversité biologique et culturelle et la préservation des liens qui les unissent ; 3) le renforcement de la gouvernance traditionnelle à l'appui des pollinisateurs ; 4) le consentement préalable et éclairé aux fins de la conservation, du développement et du partage des connaissances ; 5) la reconnaissance des droits fonciers ; 6) l'importance du patrimoine agricole, biologique et culturel ; et 7) la définition d'un cadre pour relier la conservation aux valeurs des populations {5.4, exemples 5-18, 5-19, 5-20, 5-21, 5-22, 5-23, 5-24, 5-25, 5-26, figures 5-26, 5-27, et encadré 5-3}.

La gestion des espaces verts urbains et récréatifs visant à accroître l'abondance locale des plantes à fleurs fournissant du nectar et du pollen permet d'augmenter la diversité et l'abondance des pollinisateurs (*établi mais incomplet*), mais les bienfaits à long terme pour les populations ne sont pas connus. Les accotements, les lignes électriques, les talus des voies ferrées (*établi mais incomplet*) dans les villes présentent également un potentiel de soutien important pour les pollinisateurs, s'ils sont gérés efficacement de manière à fournir des ressources florales et de nidification {6.4.5.1, 6.4.5.1.6}.

Le risque que présentent les pesticides pour les pollinisateurs est déterminé par la combinaison de la toxicité (la toxicité des composés varie pour les différentes espèces de pollinisateurs) et du niveau d'exposition (*bien établi*). Le risque varie également géographiquement en fonction des composés utilisés, du type et de l'échelle de la gestion de terres (*bien établi*) et potentiellement des refuges fournis par des habitats semi-naturels ou naturels non traités dans le paysage (*établi mais incomplet*). Les insecticides sont toxiques pour les insectes pollinisateurs et le risque légal direct est accru,

FIGURE SPM. 7

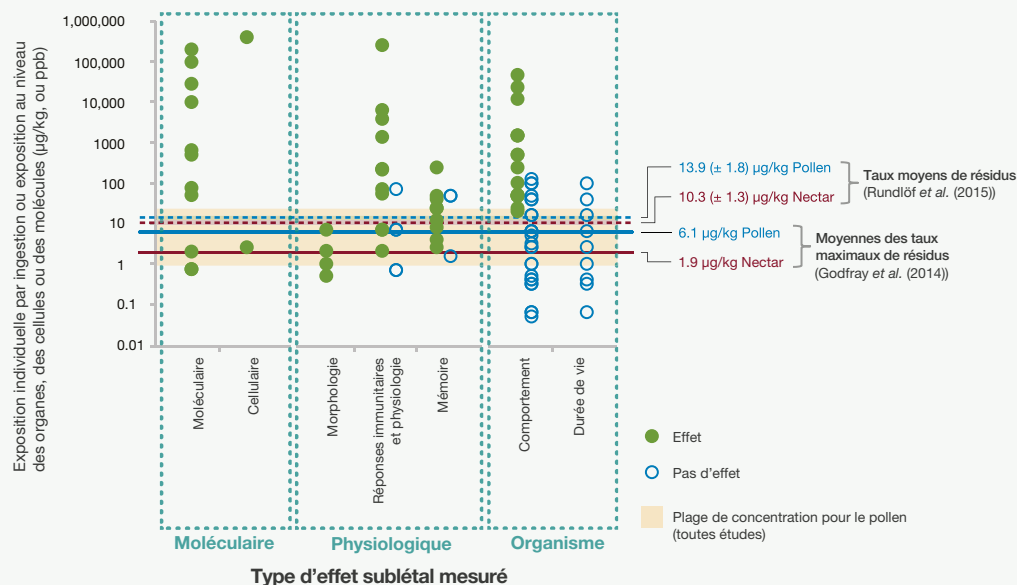
Le graphe indique si des effets sublétaux (adverses mais pas mortels) sur des abeilles à miel adultes individuelles ont été signalés (cercles verts pleins) ou non (cercles bleus) pour différentes concentrations d'insecticides à base de néonicotinoïdes. Les études prises en compte portaient sur l'un des trois insecticides à base de néonicotinoïdes suivants : imidaclopride, clothianidine et thiaméthoxame, auxquels les abeilles avaient été exposées par ingestion ou par contact direct avec des organes internes ou des tissus. Les différents types d'effets sublétaux testés, qui vont de l'échelle moléculaire à celle de l'organisme entier (abeille) sont portés en abscisse. Les effets au niveau des colonies, tels que ceux sur la croissance ou la prospérité de ces dernières, ne sont pas inclus.

La zone colorée montre la plage complète des valeurs de concentration (0,9 à 23 µg/kg) auxquelles les abeilles sont susceptibles d'être exposées. Ces valeurs ont été observées dans le pollen des plantes issues de semences traitées dans toutes les études de terrain connues.

Les lignes en trait discontinu représentent les taux de clothianidine mesurés lors d'une étude de terrain menée récemment en Suède dans le pollen (bleu ; 13,9 ± 1,8 µg/kg, fourchette : 6,6–23 µg/kg) et le nectar (rouge ; 10,3 ± 1,3 µg/kg fourchette : 6,7–16 µg/kg) de colza oléagineux.

Les lignes en trait continu représentent les moyennes des taux de résidus maximaux cités dans les différentes études analysées par Godfray *et al.* (2014) pour le pollen (bleu, 6,1 µg/kg) et le nectar (rouge, 1,9 µg/kg) de colza oléagineux après traitement des semences. Les abeilles butineuses se nourrissent exclusivement de nectar, tandis que celles qui restent dans la ruche consomment également du pollen (16 % de leur régime alimentaire ; Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) 2013, Agence américaine pour la protection de l'environnement (USEPA) 2014)¹⁸.

Effets signalés des insecticides à base de néonicotinoïdes sur les abeilles adultes individuelles



par exemple, si les informations figurant sur l'étiquette sont insuffisantes ou ne sont pas respectées, lorsque l'équipement d'application est défectueux ou non adapté, ou que la politique réglementaire et l'évaluation des risques sont insuffisantes (*bien établi*). Une réduction de l'usage des pesticides ou leur utilisation dans le cadre d'un plan de gestion intégrée des ravageurs réduirait le risque de déclin des populations de pollinisateurs, un grand nombre d'entre eux assurant la pollinisation des cultures et des plantes sauvages, tout en tenant compte de la nécessité d'assurer les rendements agricoles {2.3.1, 2.3.1.2, 2.3.1.3, et encadré 2.3.5}.¹⁸

Les pesticides, en particulier les insecticides, ont de nombreux effets létaux et sublétaux sur les pollinisateurs dans des conditions expérimentales contrôlées (*bien établi*). Les études sur le terrain, peu nombreuses, qui évaluent les effets d'une exposition réaliste (fig. SPM.7) donnent des résultats contradictoires sur leurs effets, sur la base des espèces traitées et de l'usage qui est fait des pesticides (*établi mais incomplet*). On ignore toutefois comment les effets sublétaux d'une exposition aux pesticides détectés chez des individus affectent des colonies et des populations d'abeilles domestiques et de pollinisateurs sauvages, en particulier à long terme. La plupart des études sur les impacts sublétaux des pesticides sur les pollinisateurs n'ont testé qu'un échantillon limité de pesticides, portant récemment sur les néonicotinoïdes,

18. EFSA (2013) « Guidance on the risk assessment of plant protection products on bees (*Apis mellifera*, *Bombus* spp. and solitary bees) ». *EFSA Journal* 11: 3295 ; USEPA (2014) « Guidance for Assessing Pesticide Risks to Bees. » *United States Environmental Protection Agency*.

à l'aide d'abeilles à miel et de bourdons ; des études moins nombreuses ont été effectuées sur d'autres taxons d'insectes pollinisateurs. Il subsiste donc d'importantes lacunes dans les connaissances (*bien établi*), avec des implications potentielles pour l'évaluation complète des risques. De récentes recherches sur les insecticides néonicotinoïdes font apparaître des preuves considérables d'effets sublétaux sur les abeilles en milieu contrôlé (*bien établi*) ainsi que quelques preuves de l'impact sur la pollinisation qu'elles assurent (*établi mais incomplet*). Une récente étude apporte la preuve d'impacts de néonicotinoïdes sur la survie et la reproduction des pollinisateurs sauvages dans des conditions réelles d'exposition au champ (*établi mais incomplet*).¹⁹ Les preuves issues de cette étude ainsi que d'autres concernant les effets sur les colonies d'abeilles domestiques sont contradictoires (*non résolu*). On ignore, en effet, ce qui constitue une exposition réaliste sur le terrain ainsi que les effets synergiques et à long terme éventuels des pesticides et de leurs mélanges {2.3.1.4.}.

L'évaluation des risques concernant certains composants spécifiques de pesticides ainsi qu'une réglementation fondée sur les risques identifiés constituent des réponses importantes, le danger pour l'environnement que représentent les pesticides utilisés dans l'agriculture pouvant être réduit au niveau national à l'aide de ces politiques (*établi mais incomplet*) {2.3.1.1, 2.3.1.3, 6.4.2.4.1}.

L'exposition aux pesticides peut être réduite en diminuant l'usage des pesticides, par exemple en adoptant des pratiques de gestion intégrée des ravageurs et, lorsque ces pratiques sont utilisées, les impacts peuvent être atténués par des pratiques et techniques d'application visant à réduire les pertes de pesticide à l'épandage (*bien établi*) {2.3.1.3, 6.4.2.1.2, 6.4.2.1.3, 6.4.2.1.4}. L'éducation et la formation sont nécessaires pour veiller à ce que les exploitants agricoles, les conseillers agricoles, les personnes qui appliquent des pesticides et le public utilisent les pesticides en toute sécurité (*établi mais incomplet*). Parmi les stratégies politiques pouvant aider à réduire l'usage des pesticides, ou éviter leur mauvaise utilisation, figurent l'appui aux établissements d'enseignement agricole, qui tendent à accroître l'adoption de pratiques de gestion intégrée des ravageurs ainsi que la production agricole et les revenus des exploitants (*bien établi*). Le Code de conduite international sur la gestion des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la Santé des Nations Unies présente des mesures volontaires à l'intention des gouvernements et de l'industrie ; une enquête de 2004 et 2005 suggère que soixante et un pour cent des pays ayant rempli ce questionnaire (31 pays sur 51) ont recours

à ce Code {6.4.2.1, 6.4.2.2.5, 6.4.2.2.6, 6.4.2.4.2}.²⁰ Les recherches pour améliorer l'efficacité de la gestion des ravageurs dans des systèmes agricoles n'utilisant pas de pesticide ou les réduisant au minimum (par ex., gestion intégrée des ravageurs) pourraient fournir, pour les systèmes conventionnels utilisant des volumes importants de substances chimiques, des solutions de remplacement viables et productives tout en réduisant les risques pour les pollinisateurs.

L'utilisation d'herbicides pour le désherbage a une incidence indirecte sur les pollinisateurs en ce qu'elle réduit l'abondance et la diversité des plantes à fleurs qui fournissent du pollen et du nectar (*bien établi*). Des systèmes de gestion du territoire agricole et urbain qui laissent fleurir diverses espèces sauvages favorisent des communautés de pollinisateurs plus diversifiées, pouvant renforcer la pollinisation (*établi mais incomplet*) {2.2.2.1.4, 2.2.2.1.8, 2.2.2.1.9, 2.2.2.3, 2.3.1.2, 2.3.1.4.2}. À cette fin, il convient notamment de réduire l'utilisation d'herbicides ou d'adopter des approches moins strictes en matière de lutte contre les mauvaises herbes, en accordant une grande attention à l'arbitrage potentiel avec le rendement des cultures et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes {2.3, 6.4.2.1.4, 6.4.5.1.3}. Les systèmes agricoles diversifiés traditionnels, dans lesquels les mauvaises herbes elles-mêmes sont valorisées en tant que produits alimentaires supplémentaires, sont une approche possible {5.3.3, 5.3.4, 5.4.2, 6.4.1.1.8}. Les effets sublétaux directs potentiels des herbicides sur les pollinisateurs sont très mal connus et peu étudiés {2.3.1.4.2}.

Pour l'agriculture, la plupart des organismes génétiquement modifiés présentent des caractéristiques de tolérance aux herbicides ou de résistance aux insectes. La majeure partie des cultures tolérantes aux herbicides s'accompagne généralement d'une réduction des populations de mauvaises herbes, diminuant les ressources alimentaires disponibles pour les pollinisateurs (*établi mais incomplet*). Les conséquences réelles sur l'abondance et la diversité des pollinisateurs se nourrissant sur ces terrains est inconnue {2.3.2.3.1}. Les cultures résistantes aux insectes conduisent à la réduction de l'utilisation d'insecticides, qui varie régionalement selon la prévalence des ravageurs et l'émergence d'infestations secondaires par des organismes

19. Rundlof *et al.*, 2015. Seed coating with a neonicotinoid insecticide negatively affects wild bees. *Nature* 521: 77-80 doi:10. 1038/nature14420.

20. Erratum : a) Le titre « Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture » a été modifié en « Code de conduite international sur la gestion des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la Santé des Nations Unies », pour refléter ce changement effectué en 2014 ; b) Une enquête de 2004 et 2005 suggère que 31 des 51 pays ayant rempli ce questionnaire, soit 61 pour cent, l'utilisaient et non pas 15 pour cent. Cette correction a été effectuée dans le texte.

non cibles ou d'une résistance primaire des ravageurs (*bien établi*). Si elle était maintenue, cette diminution de l'utilisation des pesticides réduirait la pression sur les insectes non cibles (*établi mais incomplet*). On ignore comment le recours à des cultures résistantes aux insectes et l'utilisation réduite de pesticides affectent l'abondance et la diversité des pollinisateurs {2.3.2.3.1}. Aucun effet létal direct des cultures résistantes aux insectes (par ex., produisant des toxines de *Bacillus thuringiensis* (Bt)) n'est signalé pour les abeilles à miel et autres hyménoptères, même si des effets létaux ont été identifiés chez certaines larves de papillons (*établi mais incomplet*), mais il existe peu de données concernant d'autres groupes de pollinisateurs (par ex., les syrphes et les abeilles) {2.3.2.2}. Les effets écologiques et évolutifs des flux potentiels de transgènes et l'introgession dans des parents sauvages et des cultures non génétiquement modifiées sur des organismes non cibles, notamment des pollinisateurs, auraient besoin d'être étudiés {2.3.2.3.2}. Dans la plupart des pays, l'évaluation des risques requise pour l'autorisation de cultures d'organismes génétiquement modifiés ne tient pas suffisamment compte des effets sublétaux directs des cultures résistantes aux insectes ni des effets indirects des cultures tolérantes aux herbicides et résistantes aux insectes, en partie à cause du manque de données {6.4.2.6.1}. Une quantification des impacts directs et indirects des organismes génétiquement modifiés sur les pollinisateurs aiderait à indiquer si, et dans quelle mesure, des interventions sont requises.

La baisse du nombre des colonies d'abeilles à miel occidentales domestiques est en partie due à des changements socioéconomiques touchant l'apiculture ou à de mauvaises pratiques de gestion (*non résolu*) {3.3.2}. Même si la gestion des pollinisateurs s'est développée sur des milliers d'années, il existe d'importantes possibilités d'innovation et d'amélioration des pratiques de gestion, notamment une meilleure gestion des parasites et des agents pathogènes (*bien établi*) {3.3.3, 3.4.3, 6.4.4.1.1.2}, l'amélioration de la sélection de caractéristiques souhaitées chez les abeilles (*bien établi*) et une sélection à des fins de diversité génétique (*bien établi*) {6.4.4.1.1.3}. Une gestion efficace des abeilles, tant des abeilles à miel que des abeilles sans aiguillon, dépend souvent de systèmes de savoirs autochtones et locaux. L'érosion de ces systèmes de savoirs, en particulier dans les pays tropicaux, peut contribuer à des déclin locaux (*établi mais incomplet*) {3.3.2, 6.4.4.5}.

Les insectes pollinisateurs souffrent de nombreux parasites, les acariens *Varroa* qui s'attaquent aux abeilles à miel et leur transmettent des virus étant un exemple notable (*bien établi*). Les maladies émergentes et réémergentes (par ex., en raison de changements d'hôte d'agents pathogènes

et de parasites) représentent une menace importante pour la santé des abeilles à miel (*bien établi*), des bourdons et des abeilles solitaires (*établi mais incomplet* pour les deux groupes), durant le transport et l'élevage des abeilles pollinisatrices à des fins commerciales {2.4, 3.3.3, 3.4.3}. L'abeille à miel occidentale, *Apis mellifera*, a été déplacée dans le monde entier, conduisant à une propagation d'agents pathogènes qui se sont transmis à cette espèce, dans le cas de l'acarien *Varroa*, et de cette espèce à des pollinisateurs sauvages, notamment le virus des ailes déformées (*établi mais incomplet*). Une plus grande attention portée à l'hygiène et à la lutte contre les ravageurs (*Varroa* et autres) et les agents pathogènes chez les insectes pollinisateurs domestiques aurait des effets bénéfiques sur la santé de l'ensemble de la communauté des pollinisateurs, qu'ils soient domestiques ou sauvages, en limitant la propagation des agents pathogènes. Il n'existe pas de solution éprouvée pour le traitement des virus des diverses espèces de pollinisateurs domestiques, mais la technique recourant à l'acide ribonucléique pourrait ouvrir une voie pour un tel traitement (*établi mais incomplet*) {6.4.4.1.1.2.3.1}. Les acariens *Varroa*, un parasite important des abeilles à miel, ont développé une résistance à certains traitements chimiques (*bien établi*), nécessitant le développement de nouveaux traitements {2.4, 3.2.3, 3.3.3, 3.4.3, 6.4.4.1.1.2.3.5}. L'exposition à d'autres facteurs de stress, notamment des produits chimiques ou une alimentation insuffisante, peut parfois aggraver les incidences d'une maladie (*non résolu*) {2.7}. En comparaison, il existe très peu de recherches concernant les maladies d'autres pollinisateurs (par ex., d'autres insectes, oiseaux, chauves-souris) {2.4}.

La gestion commerciale, l'élevage de masse, le transport et le commerce de pollinisateurs en dehors de leurs aires de répartition d'origine ont également entraîné de nouvelles invasions, la transmission d'agents pathogènes et de parasites ainsi que des extinctions régionales d'espèces pollinisatrices indigènes (*bien établi*). L'élevage commercial récemment développé de certaines espèces de bourdons pour la pollinisation de cultures sous serre et de plein champ ainsi que leur introduction sur d'autres continents ne faisant pas partie de leur aire de répartition d'origine ont entraîné des invasions biologiques de ces espèces, la transmission d'agents pathogènes à des espèces indigènes et le déclin de (sous-)espèces congénères (*établi mais incomplet*). Un cas particulièrement étayé concerne le déclin important et la disparition du bourdon géant, *Bombus dahlbomii* de nombreuses régions de son aire de répartition d'origine depuis l'introduction et la propagation du *B. terrestris* européen en Amérique du Sud méridionale (*bien établi*) {3.2.3, 3.3.3, 3.4.32, 3.4.3}. La présence d'abeilles à miel domestiques et de leurs descendants échappés (par ex., les abeilles à miel africaines

dans les Amériques) ont modifié les schémas de visite des plantes indigènes dans ces régions (*non résolu*) {3.2.3, 3.3.2, 3.4.2, 3.4.3}. Une meilleure réglementation des déplacements de l'ensemble des espèces de pollinisateurs domestiques, dans le monde entier et au sein des pays, peut limiter la transmission de parasites et d'agents pathogènes aux pollinisateurs, tant domestiques que sauvages, ainsi que réduire la probabilité que des pollinisateurs soient introduits en-dehors de leur aire de répartition d'origine et aient des impacts négatifs (*établi mais incomplet*) {6.4.4.2}.

L'impact des espèces exotiques envahissantes sur les pollinisateurs et la pollinisation dépend fortement de l'identité de l'envahisseur ainsi que du contexte écologique et évolutif (*bien établi*) {2.5, 3.5.3}.

Les plantes ou pollinisateurs exotiques modifient les réseaux des pollinisateurs indigènes, mais les effets sur les espèces indigènes ou les réseaux peuvent être positifs, négatifs ou neutre, en fonction de l'espèce concernée {2.5.1, 2.5.2, 2.5.5, 3.5.3}. Les pollinisateurs envahissants introduits, lorsqu'ils atteignent une forte abondance, peuvent causer des dommages aux fleurs, réduisant ainsi la reproduction des plantes sauvages et les rendements des cultures (*établi mais incomplet*) {6.4.3.1.4}. Les prédateurs exotiques envahissants peuvent porter atteinte à la pollinisation en consommant les pollinisateurs (*établi mais incomplet*) {2.5.4}. Les impacts des espèces exotiques envahissantes sont aggravés ou modifiés lorsqu'ils sont conjugués à d'autres menaces telles que les maladies, les changements climatiques ou les changements d'usage des terres (*établi mais incomplet*) {2.5.6, 3.5.4}. L'éradication des espèces envahissantes qui ont une incidence négative sur les pollinisateurs étant rarement efficace, les politiques visant à atténuer leur incidence et empêcher de nouvelles invasions sont importantes (*établi mais incomplet*) {6.4.3.1.4}.

Certaines espèces de pollinisateurs (par ex., les papillons) ont subi des modifications au niveau de leur aire de répartition, de leur abondance et de leurs activités saisonnières sous l'effet des changements climatiques observés au cours des dernières décennies, tandis que pour de nombreux autres pollinisateurs, les modifications causées à leurs habitats par les changements climatiques ont eu des incidences importantes sur leurs populations et leur répartition globale (*bien établi*) {2.6.2.2, 3.2.2}.

De manière générale, les impacts des changements climatiques en cours sur les pollinisateurs, les services de pollinisation et l'agriculture peuvent ne pas apparaître pleinement durant plusieurs décennies, en raison du temps de réaction des écosystèmes (*bien établi*). Au-delà de 2050, tous les scénarios de changements climatiques mentionnés dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tendent à indiquer que : i) la composition des communautés devrait changer, certaines espèces verraient

leur abondance augmenter tandis que d'autres verraient leur abondance diminuer (*bien établi*) {2.6.2.3, 3.2.2} ; et ii) l'activité saisonnière de nombreuses espèces devrait changer de manière différenciée, perturbant les cycles de vie et les interactions entre les espèces (*établi mais incomplet*) {2.6.2.1}. Le rythme des changements climatiques dans l'ensemble du paysage, en particulier dans le cadre des scénarios à hypothèse moyenne et haute du GIEC pour les émissions de gaz à effet de serre²¹ devrait dépasser la vitesse maximale à laquelle de nombreux groupes de pollinisateurs (par ex., un grand nombre d'espèces de bourdons ou de papillons) sont capables de se disperser ou de migrer, dans de nombreuses situations, malgré leur mobilité (*établi mais incomplet*) {2.6.2.2}. Pour certaines cultures, notamment les pommes et les fruits de la passion, les projections modélisées à des échelles nationales ont montré que ces changements peuvent perturber la pollinisation des cultures, étant donné que les zones présentant les meilleures conditions climatiques pour les cultures et leurs pollinisateurs peuvent ne plus correspondre dans le futur (*établi mais incomplet*) {2.6.2.3}. Parmi les réponses adaptatives aux changements climatiques figurent l'augmentation de la diversité des cultures et des exploitations agricoles au niveau régional, ainsi que la conservation, la gestion ou la remise en état d'habitats ciblés. L'efficacité des efforts d'adaptation visant à assurer la pollinisation dans un contexte de changements climatiques n'a pas été testée. Il existe des lacunes importantes en matière de recherche concernant la compréhension des incidences des changements climatiques sur les pollinisateurs et les options d'adaptation efficaces {6.4.1.1.12, 6.4.4.1.5, 6.5.10.2, 6.8.1}.

Les nombreux déterminants qui ont un impact direct sur la santé, la diversité et l'abondance des pollinisateurs, de l'échelle des gènes à l'échelle des biomes, peuvent combiner leurs effets, augmentant ainsi la pression globale sur les pollinisateurs (*établi mais incomplet*) {2.7}.

Les déterminants de changement indirects (démographiques, socio-économiques, institutionnels et technologiques) créent des pressions environnementales (déterminants de changement directs) qui modifient la diversité des pollinisateurs et la pollinisation (*bien établi*) {2.8}. La croissance démographique mondiale, la richesse économique, la mondialisation des échanges commerciaux et le développement de la technologie (amélioration de l'efficacité des transports) ont transformé le climat, la couverture terrestre et l'intensité de la gestion, l'équilibre des nutriments au sein des écosystèmes et la répartition biogéographique des espèces (*bien établi*). Ceci a eu, et continue d'avoir, des incidences sur les pollinisateurs et la

21. Tel que présenté dans le processus de scénario pour le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (http://sedac.ipcc-data.org/ddc/ar5_scenario_process/RCPs.html).

pollinisation partout dans le monde (*bien établi*). En outre, la superficie des terres consacrées aux cultures dépendant des pollinisateurs a augmenté à l'échelle mondiale du fait de la demande du marché pour une population croissante et de plus en plus riche, bien qu'avec des variations régionales (*bien établi*) {2.8, 3.7.2, 3.7.3, 3.8}.

La variété et la multiplicité des menaces pesant sur les pollinisateurs et la pollinisation engendrent des risques pour les populations et les moyens d'existence (*bien établi*). Dans certaines parties du monde, des éléments attestent d'impacts sur les moyens d'existence des populations causés par un déficit de pollinisation des cultures (entraînant une baisse des rendements et de la qualité de la production alimentaire ainsi que de la qualité de l'alimentation humaine), ainsi que d'une perte de modes de vie, de pratiques culturelles et de traditions spécifiques. Ces risques sont en grande partie liés aux changements dans l'usage des terres et les systèmes de gestion agricole, notamment l'utilisation des pesticides (*établi mais incomplet*) {2.2.1, 2.2.2, 2.3.1, 2.3.2.3, 3.2.2, 3.3.3, 3.6, 3.8.2, 3.8.3, 5.4.1, 5.4.2, 6.2.1}.

Les réponses stratégiques aux risques et opportunités liés aux pollinisateurs et à la pollinisation varient en termes d'ambition et de calendrier, depuis des mesures immédiates relativement simples qui réduisent ou évitent les risques, jusqu'à des transformations à une échelle relativement importante et à long terme.

Le tableau SPM.1 résume différentes stratégies liées à des interventions spécifiques fondées sur l'expérience et des éléments de preuve figurant dans la présente évaluation.

Les systèmes de savoirs autochtones et locaux peuvent, en coproduction avec la science, constituer une source de solutions aux problèmes actuels auxquels les pollinisateurs et la pollinisation sont confrontés (*établi mais incomplet*). Les activités de coproduction de connaissances impliquant les exploitants agricoles, les communautés autochtones et locales et les scientifiques ont abouti à de nombreux enseignements pertinents, notamment : des améliorations apportées à la conception des ruches pour la santé des abeilles ; la compréhension de

TABLE SPM. 1

Vue d'ensemble des leviers d'action stratégiques aux risques et opportunités liés aux pollinisateurs et à la pollinisation. Des exemples de leviers d'action spécifiques, sélectionnés dans les chapitres 5 et 6 du rapport d'évaluation, sont fournis pour illustrer la portée de chaque stratégie proposée. Le tableau ne constitue pas une liste exhaustive des leviers d'action possibles et contient environ la moitié des options envisageables traitées dans le rapport d'évaluation. Tous les leviers d'action fournis aux fins de l'« amélioration des conditions actuelles » ne sont pas bénéfiques pour les pollinisateurs à long terme, et ceux qui potentiellement peuvent avoir des effets tant négatifs que positifs sont marqués d'un astérisque (*). L'ensemble des leviers d'action du chapitre 6 déjà mis en œuvre quelque part dans le monde et présentant des preuves *bien établies* d'avantages directs (et non supposés ou indirects) pour les pollinisateurs sont inclus dans le tableau et apparaissent en caractères gras.

AMBITION	STRATÉGIE	EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION	RÉFÉRENCES AUX CHAPITRES
AMÉLIORATION DES CONDITIONS ACTUELLES POUR LES POLLINISATEURS ET/OU MAINTIEN EN ÉTAT DE LA POLLINISATION	GESTION DES RISQUES IMMÉDIATS	• Créer des parcelles de végétation non cultivées, notamment des bordures de champs avec des périodes de floraison étendues	2.2.1.1, 2.2.1.2, 2.2.2.1.1, 2.2.2.1.4, 6.4.1.1.1, 5.2.7.5, 5.2.7.7, 5.3.4
		• Gérer la floraison des cultures à floraison massive*	2.2.2.1.8, 2.2.3, 6.4.1.1.3
		• Changer la gestion des prairies	2.2.2.2, 2.2.3, 6.4.1.1.7
		• Récompenser les exploitants agricoles pour leurs pratiques respectueuses des pollinisateurs	6.4.1.3, 5.3.4
		• Informer les exploitants agricoles des besoins en matière pollinisation	5.4.2.7, 2.3.1.1, 6.4.1.5
		• Améliorer la qualité des évaluations des risques liés aux pesticides et aux Organismes génétiquement modifiés (OGM)	2.3.1.2, 2.3.1.3, 6.4.2.1.1, 6.4.2.2.5
		• Mettre au point et promouvoir le recours à des techniques qui réduisent les pertes de pesticide à l'épandage et à des pratiques agricoles qui réduisent l'exposition aux pesticides	2.3.1.2, 2.3.1.3, 6.4.2.1.3, 6.4.2.1.2
		• Éviter les infections et traiter les maladies des pollinisateurs domestiques ; réglementer le commerce des pollinisateurs domestiques	2.4, 6.4.4.1.1.2.2, 6.4.4.1.1.2.3, 6.4.4.2
		• Réduire l'utilisation des pesticides (y compris en recourant à la gestion intégrée des ravageurs)	6.4.2.1.4

AMBITION	STRATÉGIE	EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION	RÉFÉRENCES AUX CHAPITRES
AMÉLIORATION DES CONDITIONS ACTUELLES POUR LES POLLINISATEURS ET/OU MAINTIEN EN ÉTAT DE LA POLLINISATION	EXPLOITER LES POSSIBILITÉS IMMÉDIATES	• Soutenir la certification des produits et les approches axées sur les moyens d'existence	5.4.6.1, 6.4.1.3
		• Améliorer les pratiques d'élevage des abeilles domestiques	2.4.2, 4.4.1.1, 5.3.5, 6.4.4.1.3
		• Domesticquer des espèces alternatives de pollinisateurs*	2.4.2
		• Quantifier les bienfaits des pollinisateurs domestiques	6.4.1.3, 6.4.4.3
		• Gérer les accotements des routes*	2.2.2.2.1, 6.4.5.1.4, 6.4.5.1.6
		• Valoriser les emprises et les terrains non bâtis dans les villes au bénéfice des pollinisateurs	2.2.2.3, 6.4.5.1.4, 6.4.5.1.6, 6.4.5.4

AMBITION	STRATÉGIE	EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION	RÉFÉRENCES AUX CHAPITRES
TRANSFORMATION DES PAYSAGES AGRICOLES	INTENSIFIER ÉCOLOGIQUEMENT L'AGRICULTURE PAR UNE GESTION ACTIVE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES	• Encourager la diversité des systèmes agricoles	2.2.1.1, 2.2.1.2, 2.2.2.1.1, 2.2.2.1.6, 5.2.8, 5.4.4.1, 6.4.1.1.8
		• Promouvoir l'agriculture sans labour	2.2.2.1.3, 6.4.1.1.5
		• Adapter l'agriculture aux changements climatiques	2.7.1, 6.4.1.1.12
		• Encourager les exploitants agricoles à développer des formes collaboratives aux fins de l'aménagement du territoire ; faire participer les communautés (gestion participative)	5.2.7, 5.4.5.2, 6.4.1.4
		• Promouvoir la gestion intégrée des ravageurs	2.2.2.1.1, 2.3.1.1, 6.4.2.1.4, 6.4.2.2.8, 6.4.2.4.2
		• Surveiller et évaluer la pollinisation sur les exploitations agricoles	5.2.7, 6.4.1.1.10
		• Mettre en place des systèmes de paiement pour les services de pollinisation	6.4.3.3
		• Mettre en place et développer des marchés pour les espèces alternatives de pollinisateurs domestiques	6.4.4.1.3, 6.4.4.3
		• Encourager les pratiques traditionnelles qui tiennent compte de la fragmentation des habitats, la rotation des cultures, la coproduction de connaissances entre les détenteurs de savoirs autochtones et locaux, les scientifiques et les parties prenantes	2.2.2.1.1, 2.2.3, 5.2.7, 5.4.7.3, 6.4.6.3.3
		RENFORCER LES SYSTÈMES AGRICOLES DIVERSIFIÉS EXISTANTS	• Soutenir l'agriculture biologique, la diversité des systèmes agricoles et la sécurité alimentaire, y compris la capacité de concevoir à des échelles particulières des politiques agricoles et alimentaires, soutenir la résilience et l'intensification écologique
	• Soutenir les approches de conservation de la « diversité bioculturelle » fondées sur la reconnaissance des droits, notamment fonciers, et le renforcement des savoirs autochtones et locaux et de la gouvernance traditionnelle au bénéfice des pollinisateurs		5.4.5.3, 5.4.5.4, 5.4.7.2, 5.4.7.3
	INVESTIR DANS DES INFRASTRUCTURES ÉCOLOGIQUES		• Restaurer les habitats naturels (également dans les zones urbaines)
		• Protéger les sites et les usages patrimoniaux	5.2.6, 5.2.7, 5.3.2, 5.4.5.1, 5.4.5.3
		• Renforcer la connectivité entre les habitats	2.2.1.2, 6.4.3.1.2
		• Encourager la gestion à l'échelle globale de l'aménagement du territoire et soutenir les pratiques traditionnelles de gestion des habitats fragmentés et de la diversité bioculturelle	5.1.3, 5.2.6, 5.2.7, 5.2.9, 6.4.6.2.1

AMBITION	STRATÉGIE	EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION	RÉFÉRENCES AUX CHAPITRES
TRANSFORMATION DES LIENS DE LA SOCIÉTÉ AVEC LA NATURE	INTÉGRER LES DIVERSES CONNAISSANCES ET VALEURS DES POPULATIONS DANS LA GESTION	• Transposer les résultats des recherches concernant les pollinisateurs dans les pratiques agricoles	2.2.1, 2.2.2, 2.2.3, 2.2.1.2, 6.4.1.5, 6.4.4.5
		• Appuyer la coproduction et l'échange de connaissances entre les détenteurs de savoirs autochtones et locaux, les scientifiques et les parties prenantes	5.4.7.3, 6.4.1.5, 6.4.6.3.3
		• Renforcer les savoirs autochtones et locaux qui favorisent les pollinisateurs et la pollinisation, ainsi que l'échange de connaissances entre les chercheurs et les parties prenantes	5.2.7, 5.4.7.1, 5.4.7.3, 6.4.4.5, 6.4.6.3.3
		• Soutenir les activités innovantes relatives aux pollinisateurs qui suscitent l'attachement des parties prenantes aux multiples valeurs socioculturelles des pollinisateurs	5.2.3, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.4.7.1, 6.4.4.5
	ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LES POPULATIONS ET LES POLLINISATEURS DANS LE CADRE D'APPROCHES INTERSECTORIELLES COLLABORATIVES	• Réaliser un suivi des pollinisateurs (collaboration entre les exploitants agricoles, la communauté au sens large et les experts en pollinisateurs)	5.2.4, 5.4.7.3, 6.4.1.1.10, 6.4.4.5, 6.4.6.3.4
		• Renforcer l'expertise taxonomique par l'éducation, la formation et le développement de technologies	6.4.3.5
		• Programmes d'éducation et de sensibilisation	5.2.4, 6.4.6.3.1
		• Gérer les espaces urbains favorisant les pollinisateurs ; dispositifs collaboratifs	6.4.5.1.3
		• Appuyer les initiatives et stratégies de haut niveau relatives à la pollinisation	5.4.7.4, 6.4.1.1.10, 6.4.6.2.2

l'assimilation des pesticides par les plantes médicinales et les incidences du gui, qui est un parasite, sur les ressources des pollinisateurs ; l'identification d'espèces d'abeilles sans aiguillon non décrites par la science ; la définition de valeurs de référence afin de comprendre les tendances dans les pollinisateurs ; l'amélioration des rendements économiques du miel de forêt ; l'identification de la réduction du couvert arboré pour la culture du café comme cause de déclin des populations d'oiseaux migrateurs ; et des politiques de restriction de l'utilisation de néonicotinoïdes dans l'Union européenne pour réduire les risques encourus par les pollinisateurs (5.4.1, 5.4.2.2, 5.4.7.3, tableaux 5-4 et 5-5).

Une surveillance à long terme des pollinisateurs sauvages et domestiques et de la pollinisation peut fournir des données essentielles pour répondre rapidement à des dangers tels que les empoisonnements aux pesticides et les épidémies, ainsi que des informations à long terme concernant les tendances, les problèmes chroniques et l'efficacité des interventions (bien établi). Une telle surveillance comblerait des lacunes importantes en matière de connaissances concernant l'état et les tendances des pollinisateurs et de la pollinisation, en particulier en-dehors de l'Europe occidentale. Les pollinisateurs sauvages peuvent être surveillés dans une certaine mesure dans le cadre de projets relatifs à la science citoyenne axés sur les abeilles, les oiseaux ou les pollinisateurs de manière générale {6.4.1.1.10, 6.4.6.3.4}.

La mise en œuvre de nombreuses mesures au bénéfice des pollinisateurs est entravée du fait de déficits en matière de gouvernance, notamment du fait de la fragmentation des unités administratives multi-niveaux, du décalage entre la diversité des pratiques à l'échelle locale qui protègent les pollinisateurs et l'homogénéisation des politiques gouvernementales à une échelle plus globale, du fait des contradictions entre objectifs politiques entre secteurs et du fait également des conflits fonciers (établi mais incomplet). Des mesures collaboratives coordonnées et un partage des connaissances renforçant les liens entre les différents secteurs (par ex., l'agriculture et la conservation de la nature), les différentes sphères (par ex., le privé, le gouvernement, les organismes à but non lucratif), et les différents niveaux (par ex., local, national, mondial) peuvent remédier en grande partie à ces déficits de gouvernance. L'émergence de normes sociales, d'habitudes et d'un certain degré de motivation, indispensables pour obtenir des résultats efficaces en matière de gouvernance, est un phénomène de long terme {5.4.2.8, 5.4.7.4}. Toutefois, il convient de reconnaître la possibilité que des contradictions entre les divers secteurs des politiques subsistent, même après une coordination des efforts, et de lui accorder de l'attention dans les futures études.



APPENDICES

APPENDICE 1

Termes qui sont essentiels pour comprendre le résumé à l'intention des décideurs

Le cadre conceptuel de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques est un modèle très simplifié des interactions complexes qui se tissent au sein du monde naturel et de la société humaine, et entre ceux-ci. Le cadre comporte six éléments interconnectés qui forment un système fonctionnant à différentes échelles spatio-temporelles (fig. SPM.A1) : nature ; les bienfaits de la nature pour l'homme ; le patrimoine anthropique ; les institutions, les systèmes de gouvernance et autres facteurs indirects de changement ; les facteurs directs de changement ; et une bonne qualité de vie. Cette figure (adaptée de Díaz *et al.* 2015²²) est une version simplifiée de celle adoptée par la Plénière de la Plateforme dans sa décision IPBES-2/4. Elle conserve tous les éléments essentiels et comporte un texte supplémentaire pour démontrer son application à l'évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CADRE CONCEPTUEL DE LA PLATEFORME

Dans le contexte de la Plateforme, la « **nature** » désigne le monde naturel, en particulier la biodiversité. Dans le contexte de la science occidentale, ce concept englobe des catégories telles que la biodiversité, les écosystèmes (structure et fonctionnement), l'évolution, la biosphère, l'héritage évolutionniste partagé par l'humanité, et la diversité bioculturelle. Dans le contexte d'autres systèmes de savoirs, il fait référence à la Terre mère et aux systèmes de vie, et est souvent considéré comme inextricablement lié aux êtres humains et non comme une entité séparée.

Le « **patrimoine anthropique** » comprend, entre autres, les infrastructures, les structures sanitaires, la connaissance - y compris les systèmes de savoirs autochtones et locaux et la connaissance technique ou scientifique - ainsi que l'éducation scolaire et extrascolaire, la technologie (aussi bien les objets matériels que les procédures) et les avoirs financiers. S'il est fait mention de ce patrimoine, c'est pour souligner le fait qu'une bonne qualité de vie ne serait

possible sans une coproduction de biens et services par la nature et les sociétés.

On entend par « **bienfaits de la nature pour l'homme** » l'ensemble des biens et services, notamment écosystémiques, que l'humanité obtient de la nature. Dans d'autres systèmes de savoirs, les bienfaits de la nature et autres concepts similaires désignent les biens et services naturels qui procurent à l'homme une bonne qualité de vie. La notion de bienfaits de la nature pour l'homme comprend les effets néfastes comme bénéfiques de la nature sur la réalisation d'une bonne qualité de vie pour différentes populations et dans différents contextes. Il est souvent nécessaire de trouver un juste équilibre entre les effets bénéfiques et néfastes des organismes et écosystèmes, une démarche qui doit se comprendre à la lumière des multiples effets qu'un écosystème donné produit dans des contextes spécifiques.

Les « **facteurs de changement** » comprennent tous les agents extérieurs (à savoir générés en-dehors de l'élément du cadre conceptuel en question) qui influent sur la nature, le patrimoine anthropique, les bienfaits de la nature pour l'homme et la qualité de la vie. Il s'agit notamment des institutions, des systèmes de gouvernance ainsi que d'autres facteurs directs et indirects, naturels comme anthropiques (voir ci-après).

Les « **institutions, systèmes de gouvernance et autres facteurs indirects** » constituent des facteurs découlant des modes d'organisation des sociétés (et leur interaction avec la nature), et les influences subséquentes sur d'autres composantes. Ils sont des causes sous-jacentes du changement qui n'ont pas de contact direct avec la partie de la nature en question ; ils ont plutôt une influence – positive ou négative – sur celle-ci par l'intermédiaire de facteurs anthropiques directs. Les « **institutions** » englobent toutes les interactions formelles et informelles entre les parties prenantes ainsi que les structures sociales qui déterminent la manière dont les décisions sont prises et exécutées, dont s'exerce le pouvoir et dont se répartissent les responsabilités. Différents groupes d'institutions forment des systèmes de gouvernance, incluant les interactions entre les différents centres de pouvoir dans la société (entreprises, institutions fondées sur le droit coutumier, instances gouvernementales

22. Díaz *et al.* (2015) « The IPBES Conceptual Framework - connecting nature and people » *Current Opinion in Environmental Sustainability* 14: 1–16.

et judiciaires) à différents niveaux, du local jusqu'au mondial. Les institutions et les systèmes de gouvernance déterminent également, à des degrés divers, l'accès aux éléments de la nature, le contrôle, l'attribution et la distribution de ses composantes ainsi que le patrimoine anthropique et les bienfaits qu'en retirent les populations.

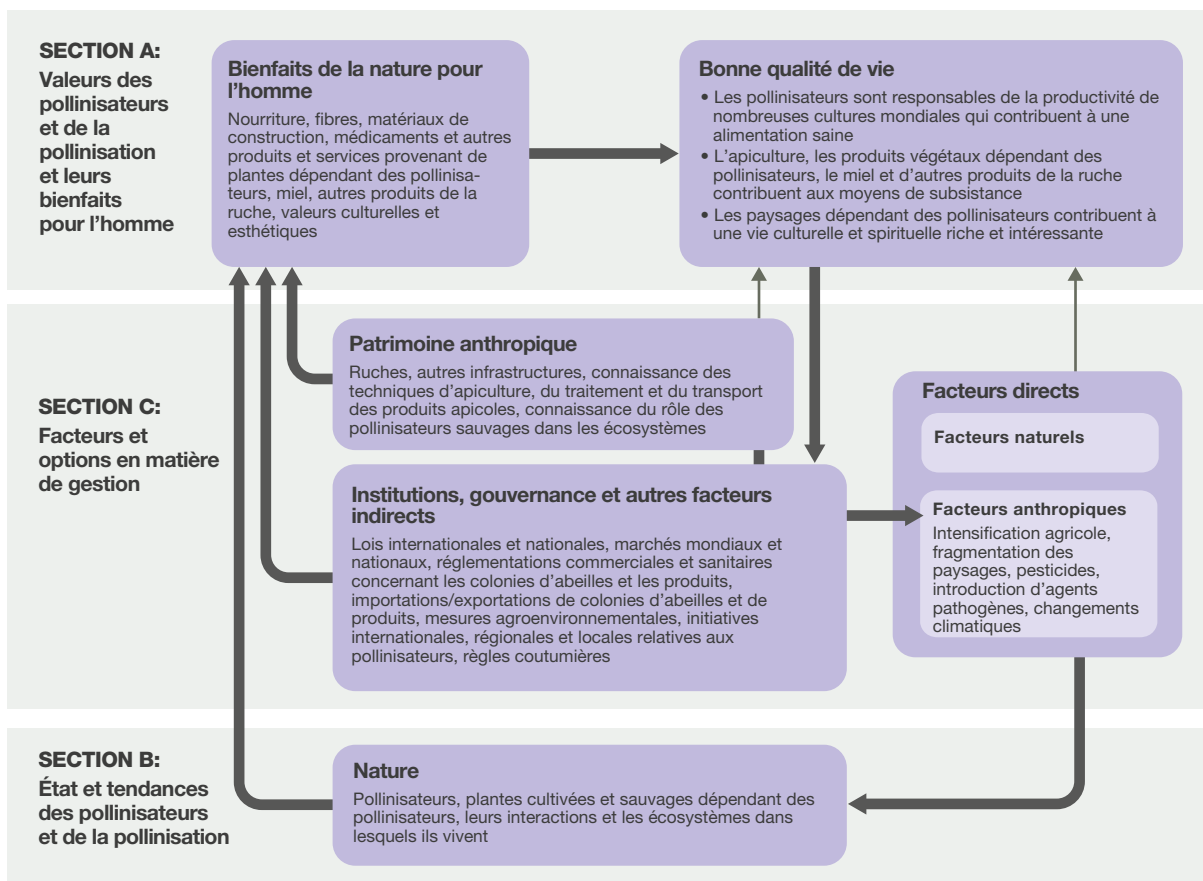
Les « **facteurs directs** », naturels et anthropiques, agissent directement sur la nature. Quant aux « **facteurs directs naturels** », ils échappent au contrôle de l'homme, ne résultant pas de ses activités (par ex., les conditions climatiques et météorologiques naturelles, les phénomènes extrêmes tels que les périodes prolongées de sécheresse ou de froid, les cyclones et les inondations, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques). Les « **facteurs directs anthropiques** » découlent de décisions et mesures prises par l'homme, notamment des institutions et des systèmes de gouvernance, et d'autres facteurs indirects (par ex., la dégradation et la restauration des terres, la pollution des

eaux douces, l'acidification des océans, les changements climatiques causés par les émissions anthropiques de carbone, l'introduction d'espèces). Certains de ces facteurs, comme la pollution, peuvent avoir des incidences négatives sur la nature ; d'autres des effets positifs, comme la restauration d'habitats.

Une « **bonne qualité de vie** » peut se définir comme la réalisation d'une vie humaine accomplie, une notion qui varie largement d'une société à l'autre et d'un groupe à l'autre au sein d'une même société. Cette condition dépend du contexte dans lequel vivent les individus et groupes, déterminé entre autres par la disponibilité de denrées alimentaires, d'eau et d'énergie et la sécurité des moyens d'existence ainsi que par la situation sanitaire, la qualité des relations sociales, le degré d'équité, la sécurité, l'identité culturelle ainsi que la liberté de choix et d'action. Quel que soit le point de vue adopté, la notion de bonne qualité de vie recouvre presque toujours plusieurs

FIGURE SPM. A1:

Illustration des concepts fondamentaux utilisés dans le résumé à l'intention des décideurs, qui sont fondés sur le cadre conceptuel de la Plateforme. Les encadrés représentent les principaux éléments de la nature et de la société et leurs liens ; les titres dans les encadrés constituent des catégories inclusives englobant tant la science occidentale que d'autres systèmes de savoirs ; les flèches épaisses indiquent les liens d'influence entre les divers éléments (les flèches fines désignent des liens dont l'importance est reconnue mais qui ne constituent pas le principal centre d'intérêt de la Plateforme). Les exemples fournis sous les titres en caractères gras sont purement indicatifs et ne sont pas exhaustifs.



dimensions, étant composée d'éléments tant matériels qu'immatériels et spirituels. Une bonne qualité de vie est cependant étroitement dépendante du lieu, du temps et de la culture, chaque société adoptant son propre point de vue sur ses liens avec la nature et accordant des degrés de prépondérance divers aux rapports entre droits collectifs et droits individuels, domaine matériel et domaine spirituel,

valeurs intrinsèques et valeurs instrumentales, temps présent et passé ou avenir. Comme exemples de diversité de perspectives en matière de qualité de vie on peut citer le concept de bien-être humain, utilisé dans de nombreuses sociétés occidentales, et ses variantes, de même que les notions de vie en harmonie avec la nature et de vie en équilibre et en harmonie avec la Terre mère.

APPENDICE 2

Indication du degré de confiance

Dans la présente évaluation, le degré de confiance de chacune des principales conclusions est fondé sur la quantité et la qualité des preuves ainsi que sur leur degré de concordance (fig. SPM.A2). Les preuves incluent des données, des théories, des modèles et le jugement d'experts. Des informations supplémentaires concernant l'approche sont fournies dans la note du secrétariat concernant le guide sur la réalisation et l'intégration des évaluations de la Plateforme (IPBES/4/INF/9).

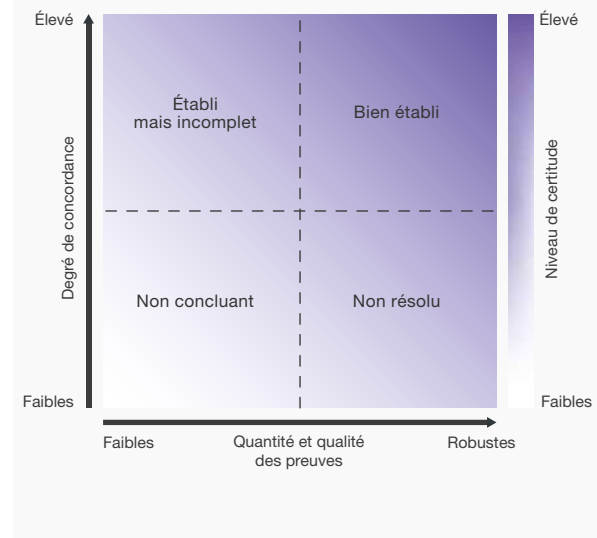
Les termes utilisés dans le résumé pour décrire les preuves sont les suivants :

- **Bien établi** : méta-analyse complète²³ ou autre synthèse ou études indépendantes multiples qui concordent.
- **Établi mais incomplet** : concordance générale, bien qu'il n'existe qu'un petit nombre d'études ; pas de synthèse complète et/ou les études existantes traitent la question de façon imprécise.
- **Non résolu** : il existe de multiples études indépendantes mais les conclusions ne concordent pas.
- **Non concluant** : preuves insuffisantes, admettant l'existence de lacunes importantes au plan des connaissances.

23. Une méthode statistique combinant les résultats de différentes études qui vise à identifier des similitudes entre les résultats des études, les sources de divergence entre ces résultats ou d'autres liens qui peuvent apparaître dans le contexte d'études multiples.

FIGURE SPM. A2

Le diagramme à quatre cases pour l'indication qualitative du degré de confiance. Le degré de confiance augmente en direction du coin supérieur droit, comme indiqué par les variations de nuances. Source : diagramme de Moss and Schneider (2000)²⁴ modifié.



24. Moss R.H. and Schneider S.H. (2000) « Uncertainties in the IPCC TAR: Recommendations to lead authors for more consistent assessment and reporting », *Guidance Papers on the Cross Cutting Issues of the Third Assessment Report of the IPCC* [eds. R. Pachauri, T. Taniguchi and K. Tanaka], World Meteorological Organization, Geneva, pp. 33-51.]

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

est l'organe intergouvernemental qui évalue l'état de la biodiversité et des services écosystémiques en réponse aux demandes des Etats, du secteur privé et de la société civile.

La mission de l'IPBES est de renforcer l'interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques aux fins de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique, du bien-être de l'humanité à long terme et du développement durable.

L'IPBES a un partenariat de collaboration avec le PNUE, l'UNESCO, la FAO et le PNUD. Son secrétariat est accueilli par le gouvernement allemand sur le campus des Nations Unies à Bonn en Allemagne.

Des scientifiques du monde entier contribuent bénévolement au travail de l'IPBES. Ils sont nommés par les Etats ou une organisation et sélectionnés par le Groupe d'experts multidisciplinaire (GEM) de l'IPBES. L'examen par les pairs est un élément clé du travail de l'IPBES afin d'assurer que de nombreuses vues sont reflétées dans son travail, et que le travail est réalisé selon les plus hauts standards scientifiques.

INTERGOVERNMENTAL SCIENCE-POLICY PLATFORM ON BIODIVERSITY AND ECOSYSTEM SERVICES (IPBES)

IPBES Secretariat, UN Campus

Platz der Vereinten Nationen 1, D-53113 Bonn, Allemagne

Tél : +49 (0) 228 815 0570

secretariat@ipbes.net

www.ipbes.net

